

---

# Performance en matière de reporting climat : où en sont les entreprises du CAC 40

---

Rapport Annuel | Septembre 2019

**ecoact**



# Sommaire

**Bienvenue** ..... 3

**Introduction** ..... 5

## **Résultats clés du classement général**

Top 10 du classement général ..... 7

Tableau de bord ..... 9

## **Focus sur les secteurs à travers les indices**

NTIC ..... 12

Secteur bancaire ..... 15

Secteur de l'énergie et des utilités ..... 18

Meilleurs progrès ..... 21

## **CAC 40 : Principaux résultats**

Top 3 du classement du CAC 40 ..... 23

Les leaders du CAC 40 ..... 24

Résultats clés du CAC 40 ..... 25

## **Tendances en matière de reporting climat au sein du CAC 40**

1. Neutralité carbone ..... 27

2. TCFD ..... 29

3. Science-Based Targets (SBT) –  
Objectifs fondés sur la science ..... 31

4. Énergies renouvelables ..... 33

**Conclusion** ..... 36

**Méthodologie du rapport** ..... 37

# Bienvenue

**P**our la neuvième année consécutive, EcoAct a évalué la performance en matière de reporting et de transparence sur la stratégie climat de certaines des plus grandes entreprises au monde. Cette nouvelle édition met en exergue une amélioration des pratiques des entreprises du CAC 40 face au changement climatique, et les résultats soulignent les efforts coordonnés de la sphère économique pour répondre à cet enjeu global et pour atteindre la neutralité carbone.

Nous examinons annuellement les évolutions du climat et les actions économiques qui touchent à notre écosystème. Nous constatons que l'urgence climatique ne s'est jamais imposée avec autant de force : le changement climatique n'est plus un concept lointain. Des épisodes caniculaires aux inondations, en passant par la fonte des glaces en Arctique et des niveaux records de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, il est évident que les activités humaines ont un impact grandissant sur le climat de la terre.

En 2018, le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) a conclu que nous devons limiter la hausse des températures mondiales à 1,5 degrés Celsius d'ici 2030. Ce rapport, basé sur le travail de milliers

de climatologues, révèle le défi auquel nous sommes confrontés, la nécessité d'une action politique audacieuse et la responsabilité de chacun – individus, société civile, communautés, entreprises, organisations et gouvernements.

Également en 2018, pour retranscrire l'ambition climatique de la France annoncée par le Plan Climat de juillet 2017, la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC2)<sup>1</sup> a été mise à jour pour définir un objectif de neutralité carbone pour la France à l'horizon 2050. Dans son prolongement, le rapport de la Commission présidée par Alain Quinet, réalisé avec l'appui de France Stratégie, propose une valorisation de l'action pour le climat en définissant la « valeur tutélaire du carbone » et sa trajectoire d'ici 2050 permettant d'atteindre cet objectif.

En 2019, le projet de loi relatif à l'énergie et au climat, dont l'adoption définitive est attendue en septembre 2019, introduit l'objectif de neutralité carbone pour la France à l'horizon 2050 dans un cadre légal et reprend la définition figurant à l'article 4.1 de l'accord de Paris.

Dans ce contexte, les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour innover et développer de nouvelles solutions. Calculer son budget carbone

et définir une trajectoire de réduction en ligne avec un réchauffement de 1,5°C sont les deux meilleurs outils pour se fixer un objectif et piloter sa transition vers la neutralité carbone – un objectif atteignable pour les entreprises et les territoires dès aujourd'hui. Cet engagement est nécessaire pour répondre à l'urgence climatique, qui déstabilisera inévitablement notre économie et nos modes de vie.

La science nous guide vers des solutions efficaces et accessibles. Les moteurs de l'action et les opportunités qui en découlent sont à notre portée. Comment les entreprises relèvent-elles ces défis, et comment témoignent-elles de leur progrès ? Nous sommes ravis de fournir quelques réponses à ces questions, et nous espérons que ce rapport rend hommage aux entreprises et aux secteurs industriels qui repoussent les limites, tout en inspirant leurs pairs à faire de même.



**Thierry Fornas & Gérald Maradan**  
Co-fondateurs d'EcoAct

1. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/de-laction-climat>



**Le rapport**

# Introduction

## Résultats 2019



**D**ans son rapport de l'année dernière, le GIEC a conclu que nous disposons d'une fenêtre de tir de seulement 12 ans (d'ici 2030) pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degrés Celsius et éviter les impacts les plus catastrophiques du changement climatique. Compte tenu de l'urgence d'atteindre des objectifs climatiques plus ambitieux, il est plus que jamais nécessaire d'évaluer les progrès et les lacunes en matière d'action climatique.

Chaque année, nous effectuons des recherches sur la performance des sociétés de l'indice CAC 40 en matière de reporting et de transparence sur leur stratégie climat. L'objectif est de comprendre comment certaines des plus grandes entreprises en France s'attaquent aux défis du changement climatique, et communiquent leurs progrès. Alors que le grand public, les investisseurs et les gouvernements sont de plus en plus préoccupés par le changement climatique, les entreprises doivent désormais faire preuve d'engagements en démontrant leurs actions.

C'est pourquoi notre recherche est basée uniquement sur des informations publiquement et aisément accessibles à une tierce partie intéressée. Les entreprises sont notées en fonction de 61 critères couvrant quatre domaines : Mesure et rapports ; Stratégie et gouvernance ; Objectifs et réduction ; Engagement et innovation. Seuls les documents et communications les plus récents et accessibles depuis le site Internet de l'entreprise sont évaluées, en se basant sur les rapports annuels intégrés et ceux dédiés au développement durable, ainsi que sur tout lien supplémentaire, y compris les micro-sites et blogs.

Le changement climatique étant un enjeu mondial, ce rapport a aussi une envergure internationale dans son analyse. Au-delà du CAC 40, nous menons les mêmes recherches pour le FTSE 100 au Royaume-Uni, le DOW 30 aux États-Unis et l'IBEX 35 en Espagne. Cela nous permet de présenter une vision globale des initiatives relatives au climat mises en place par les entreprises et de mettre en exergue de nouvelles tendances. Nos conclusions dessinent un tableau varié de l'action climatique dans quatre contextes géographiques et politiques très différents. Cette année, nous avons également élargi l'analyse des tendances sectorielles afin de fournir des comparaisons et des points de référence plus globaux.

Au fil des années, le niveau des meilleures pratiques en matière de reporting sur le climat s'élève, particulièrement au cours des 12 derniers mois. Les attentes de plus en plus fortes résultent de l'ambition accrue de l'Initiative Science-Based Targets (SBTi), l'approbation généralisée des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), l'approfondissement en matière de reporting climat et l'ambition renforcée de nombreuses stratégies nationales pour l'énergie et le climat, notamment en France.

---

## Introduction

### Résultats 2019

Par conséquent, cette année nous avons ajusté nos critères de notation pour tenir compte de cette évolution et de l'ambition requise pour lutter efficacement contre le changement climatique. Conscients que certaines évolutions en matière de reporting évoquées ci-dessus ont eu lieu après la publication des rapports extra-financiers, nous focalisons notre étude sur le progrès effectivement accompli et documenté en 2019.

Nous croyons fermement que les entreprises jouent un rôle vital dans l'atteinte de la neutralité carbone. Chaque année, nos recherches mettent en lumière les actions des entreprises pionnières qui ont tracé la voie vers un avenir neutre en carbone tout en le rendant plus proche. Ainsi, nos palmarès illustrés par les études de cas, au sein de l'indice CAC 40 comme à l'échelle internationale, ont vocation à faire la lumière sur les leaders qui font avancer l'action climat, pour permettre à tous d'en tirer des enseignements et de l'inspiration.

Une conclusion encourageante s'impose : des progrès incontestables ressortent de l'analyse de la performance en matière de reporting climat à travers l'ensemble des indices (CAC 40, FTSE 100, DOW 30, IBEX 35). En effet, les entreprises

sont désormais plus nombreuses à s'engager en faveur de la neutralité carbone, à évaluer les risques et les opportunités liées au changement climatique, ainsi qu'à définir des objectifs en ligne avec les préconisations scientifiques. Si la dynamique est enclenchée, elles doivent néanmoins renforcer rapidement leurs efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en ligne avec l'objectif ambitieux de limiter à 1,5°C le réchauffement global. Nous espérons que les conclusions de ce rapport encourageront chaque entreprise à se donner les moyens de surmonter la crise climatique en s'adaptant et en innovant davantage.

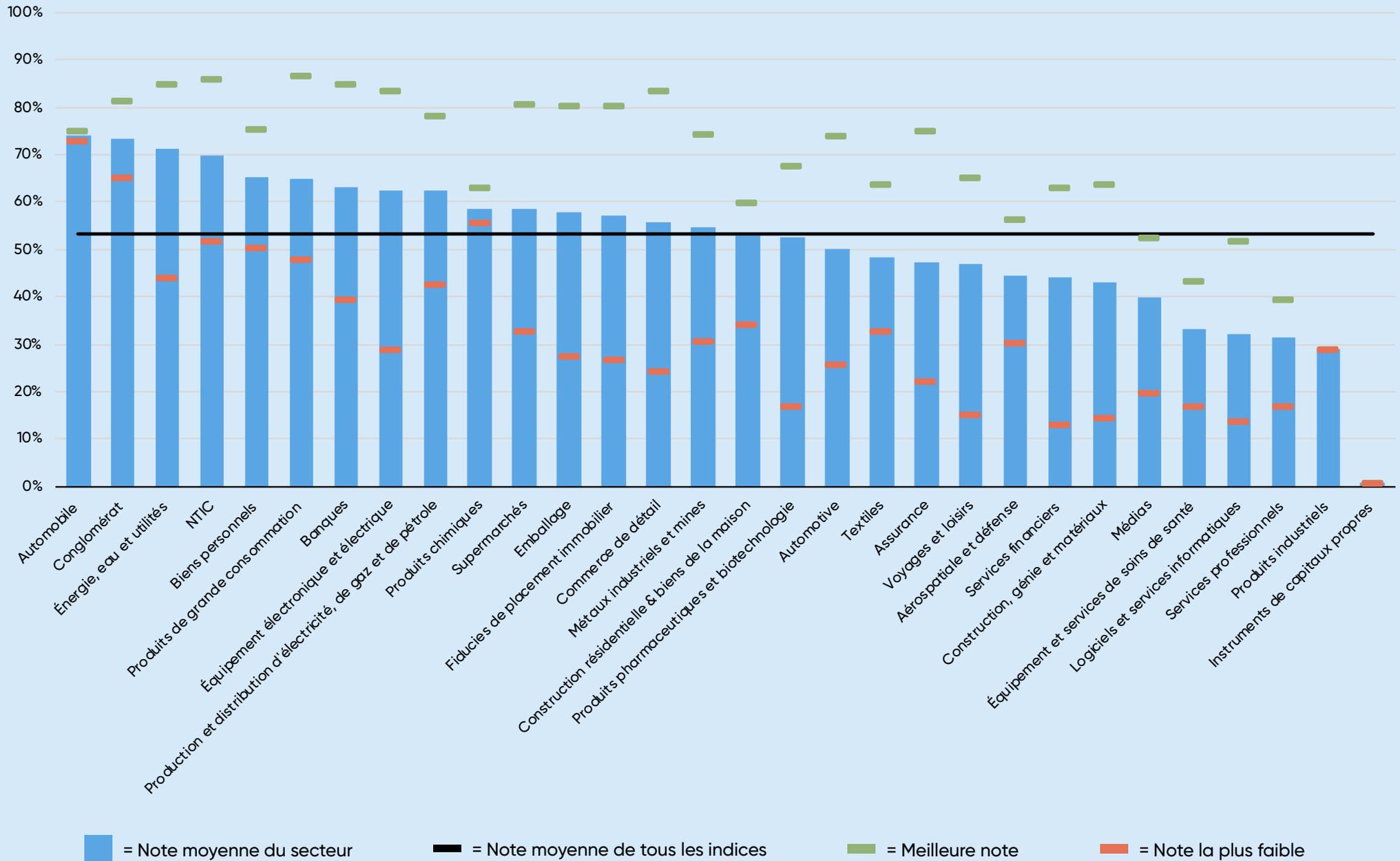


# Top 10 du classement général

Notre Top 10 international met en valeur les entreprises les plus performantes de tous les indices de notre étude : CAC 40, DOW 30, FTSE 100 et IBEX 35. Ces entreprises démontrent qu'il est possible d'être un leader en matière de reporting climat, indépendamment de la géographie.

		ENTREPRISE	SCORE
	1	Unilever	86,8 %
	2	Danone	86,2 %
	3	Microsoft	85,5 %
	4 =	BNP Paribas	84,9 %
	4 =	Iberdrola	84,9 %
	6 =	Acciona	84,2 %
	6 =	Telefónica	84,2 %
	8 =	Marks & Spencer	83,6 %
	8 =	Schneider Electric	83,6 %
	10	BT Group	82,9 %

## Note moyenne par secteur

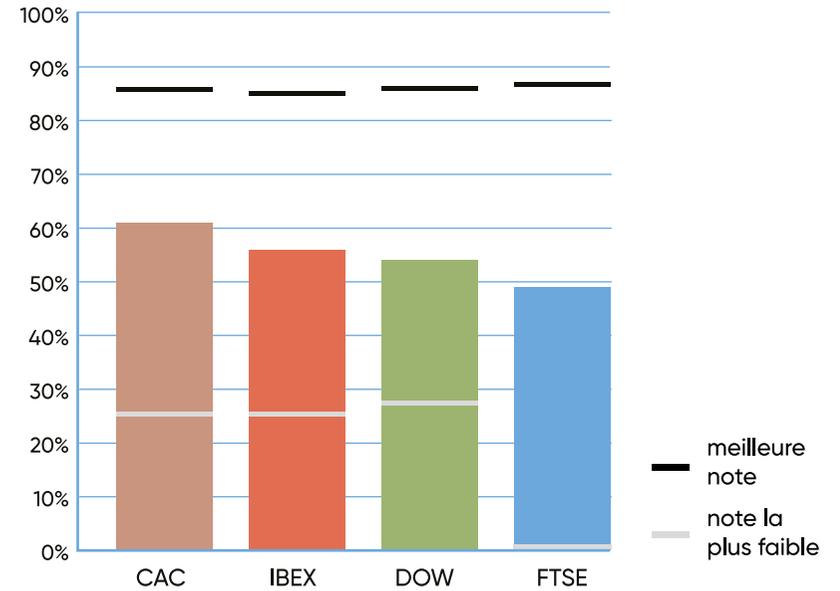




# Tableau de bord

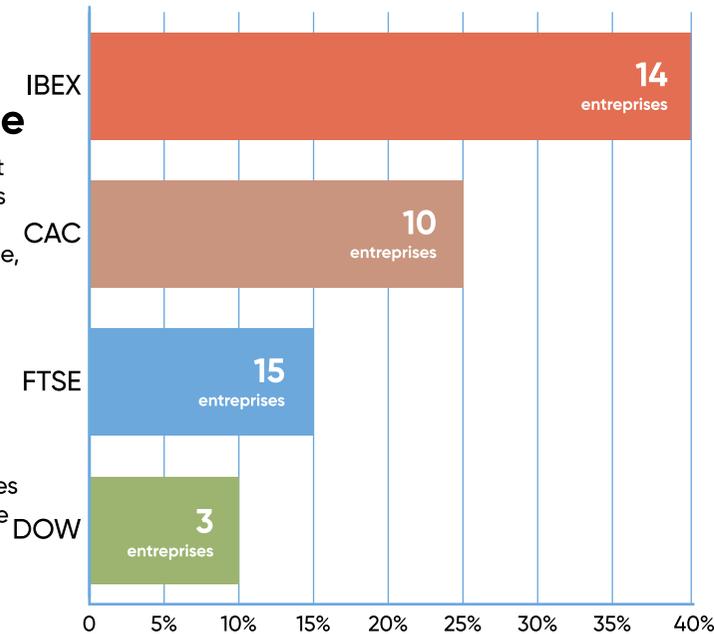
## Note moyenne par indice

En 2019, la note moyenne a baissé dû à une méthodologie de notation toujours plus stricte. Le CAC 40 reste en première position pour la troisième année consécutive avec une moyenne de 61 %. Le FTSE 100 contient la note individuelle la plus élevée, correspondant à Unilever, mais a tout de même la moyenne générale la plus basse de tous les indices, soit 49 %. Il affiche aussi la plus grande variation dans ses notes avec une différence de 86 % entre la plus basse et la plus élevée – mais il faut prendre en compte le fait que cet indice contient plus d'entreprises que les autres.



## Engagement en faveur de la neutralité carbone

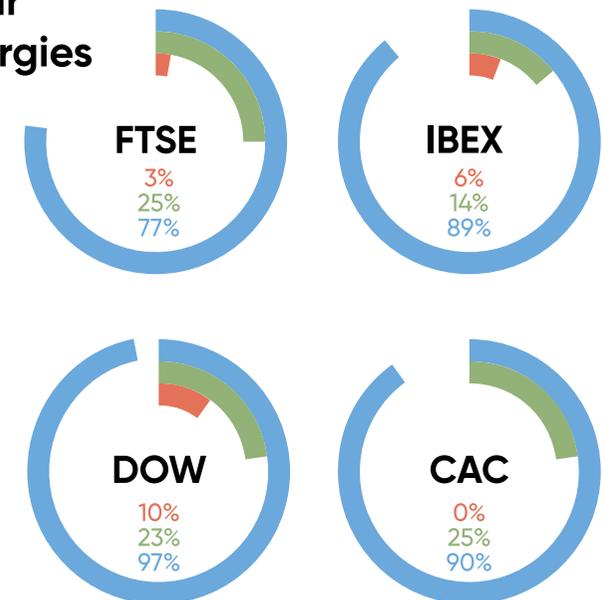
Les entreprises de l'IBEX 35 sont celles qui communiquent le plus sur leur engagement dans une démarche de neutralité carbone, et le DOW 30 est en dernière position. Avec des objectifs à l'échelle nationale, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni promeuvent l'objectif de neutralité carbone, ce qui a un impact sur le secteur privé. Cependant, 58 % des entreprises analysées au niveau mondial ne mentionnent toujours pas la neutralité carbone dans leur reporting climat.



## Engagement pour l'utilisation d'énergies renouvelables

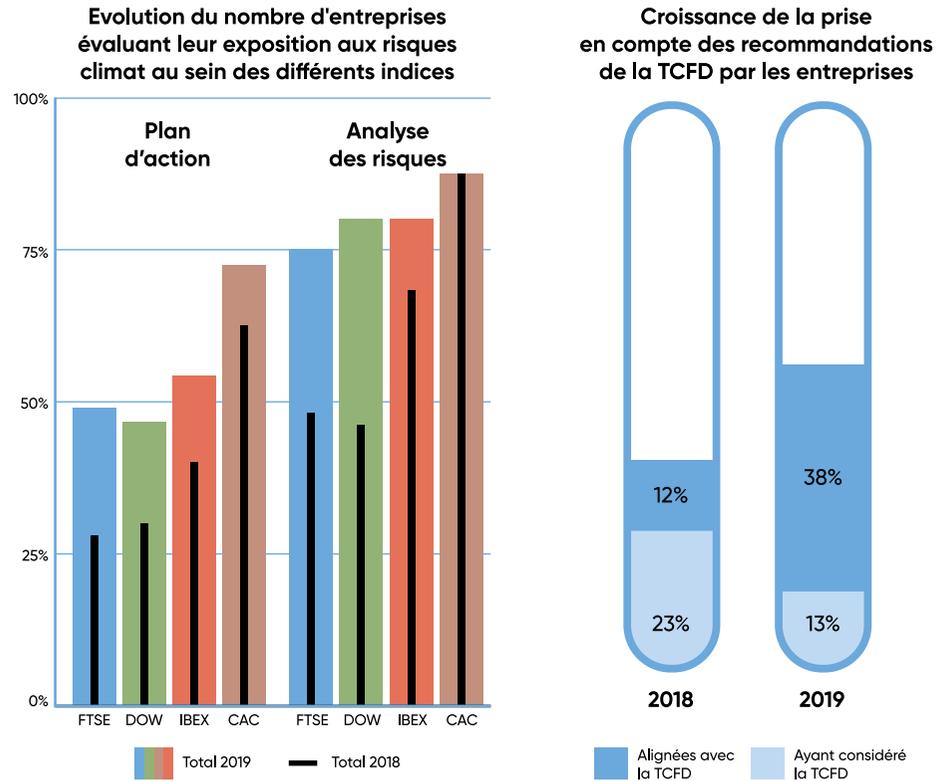
Grâce à une attractivité accrue, la consommation d'énergies renouvelables ainsi que le pourcentage d'entreprises engagées à utiliser uniquement de l'électricité d'origine renouvelable sont à la hausse.

- utilisant de l'énergie renouvelable
- engagées à utiliser 100 % d'énergie renouvelable
- utilisant 100 % d'énergie renouvelable



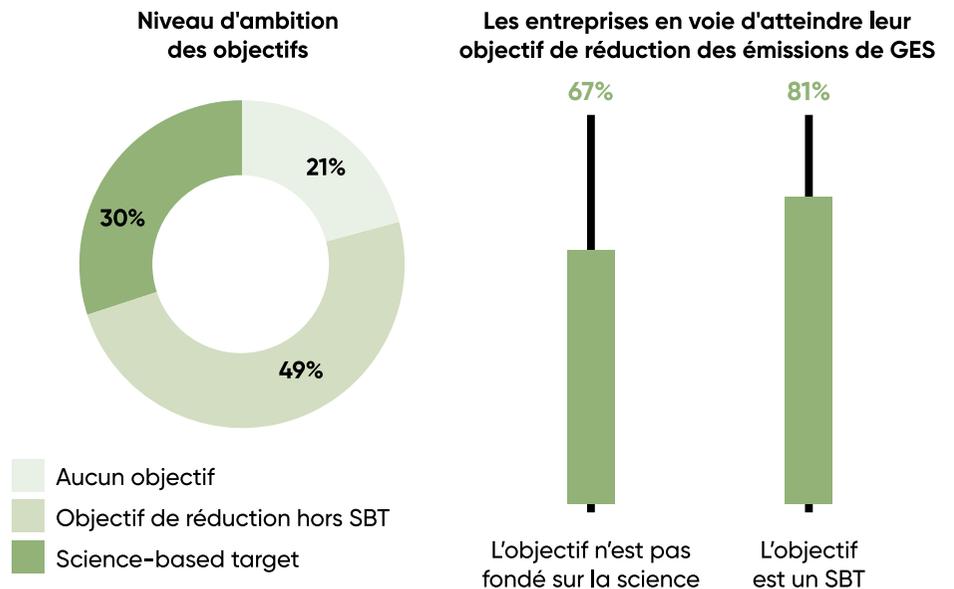
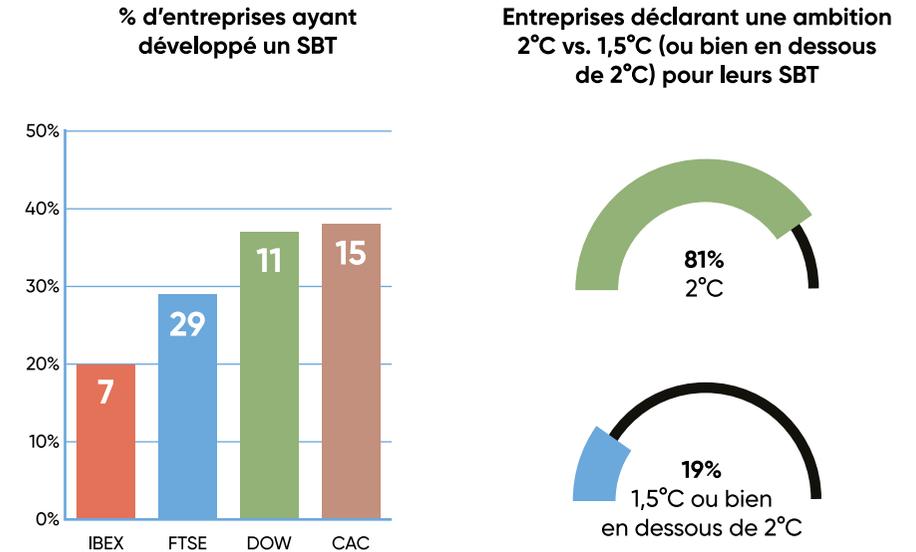
# La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) & les risques liés au changement climatique

La TCFD vise à sensibiliser les entreprises et les investisseurs aux risques financiers liés au changement climatique. Cette année, le nombre d'entreprises prenant en compte les recommandations de la TCFD a enregistré un bond considérable.

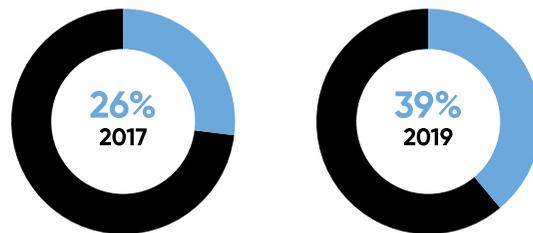


# Science-Based Targets (SBT) et avancée pour les objectifs de réduction d'émissions de GES

Les science based-targets (SBT), objectifs fondés sur la science, désignent des objectifs de réduction d'émissions de GES alignés sur les recommandations scientifiques pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ou bien en dessous de 2°C.



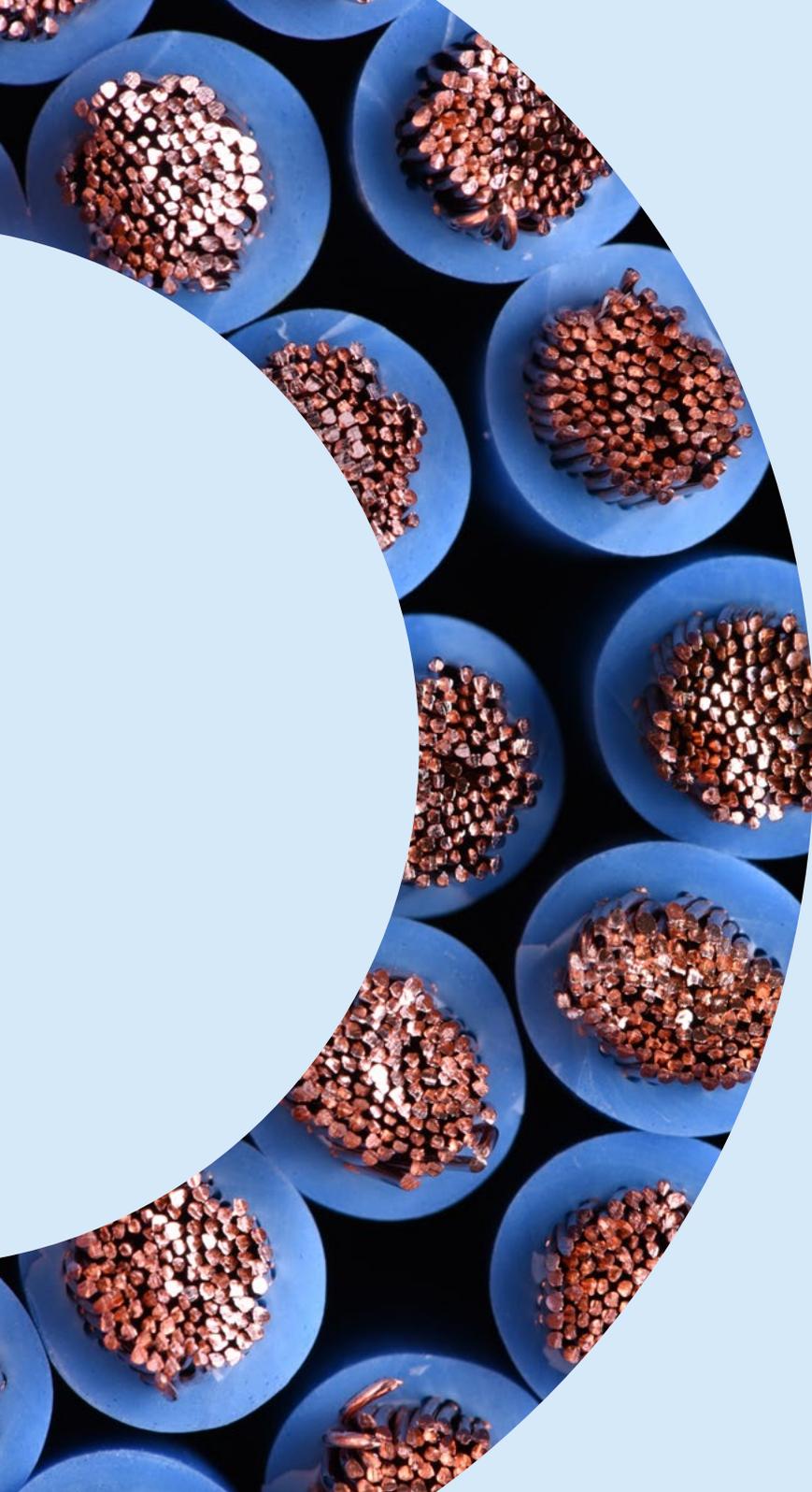
# Primes pour récompenser le progrès sur les questions de développement durable de l'entreprise



\*(Indices Européens)



**Focus sur les  
secteurs à travers  
les indices**



# 1. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les entreprises du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) comptent parmi les leaders mondiaux dans la création de solutions vertes. Cependant, ces entreprises sont aussi très intensives en carbone : les data-centers et les appareils électroniques consomment une grande quantité d'énergie, tandis que les matières premières utilisées pour leur production sont fortement émissives.

Cette année, notre rapport dévoile une performance du secteur NTIC plus uniforme qu'auparavant : toutes les entreprises ont obtenu une note au-delà de 50 % et seulement une est au-dessous de la moyenne. Dans chaque indice, le secteur NTIC affiche une note de 70 % et est classé en 4<sup>ème</sup> place parmi les secteurs représentés, derrière les secteurs de l'automobile, de la finance, et de l'énergie. Trois entreprises du secteur NTIC sont dans le top 10 mondial, mettant en évidence les progrès réalisés au sein de ce secteur. Ce progrès a été favorisé par la reconnaissance du développement durable comme enjeu principal, une prise de conscience sur la nécessité d'agir, et l'innovation continue au sein de ce secteur en particulier.

## L'innovation pour un futur bas-carbone

Le secteur des NTIC a un impact significatif sur la transition vers un monde sobre en carbone grâce à son rôle d'innovation et de développement de produits bas-carbone. En effet, 92 % des entreprises dans ce secteur développent des produits à haute efficacité énergétique et des technologies « intelligentes » qui permettent aux clients de surveiller et de réduire leur consommation énergétique. Par exemple, en 2018, BT (anciennement British Telecom) a aidé ses clients à réduire leurs émissions de 11,7 millions tCO<sub>2</sub>e.

Le secteur développe aussi des nouvelles technologies, décrites comme « l'internet of things » (IoT), un système d'appareils connectés qui améliorent la performance de l'entreprise et qui facilitent la vie de leurs clients. Microsoft, par exemple, propose des solutions d'IoT pour surveiller les conditions météorologiques des parcelles agricoles<sup>2</sup>, ce qui permet à ses clients de cultiver leurs récoltes avec plus de précision et moins de ressources<sup>3</sup>. Cisco propose également des solutions d'IoT pour mesurer et gérer la consommation énergétique de manière plus efficace. En effet, 92 % d'entreprises du secteur NTIC identifient des opportunités commerciales liées au changement climatique grâce à une augmentation de la demande pour des produits régulant les émissions de GES. Sans doute, le développement des réglementations autour de la transition vers une économie sobre

en carbone accentuera le rôle de ce secteur en tant que leader de l'innovation verte.

## La consommation d'énergies renouvelables

De plus en plus d'entreprises des NTIC se sont tournées vers l'énergie renouvelable pour alimenter leurs centres de données et leurs autres activités. Toutes les entreprises dans ce secteur dans les indices étudiés utilisent de l'énergie renouvelable, à travers l'achat ou la production sur site. Ces entreprises sont en effet parmi les leaders dans l'approvisionnement en énergies renouvelables : les données de Bloomberg New Energy Finance (BNEF) montrent qu'en 2018, l'industrie technologique a signé des contrats avec des fournisseurs d'énergie à la hauteur de 10,4 GW. Le secteur NTIC est maintenant l'industrie principale pour l'achat d'énergie renouvelable<sup>4</sup>.

Ce progrès est encouragé par la diminution du coût des énergies renouvelables à travers le monde. Le rapport de l'Agence Internationale des Énergies Renouvelables (IRENA) a démontré que l'énergie renouvelable est aujourd'hui la source d'électricité la moins chère dans plusieurs zones du monde et qu'en 2018, les coûts ont baissé pour toutes les énergies renouvelables disponibles sur le marché<sup>5</sup>. De plus, ces prix sont moins volatiles que ceux des énergies fossiles, ce qui permet aux entreprises de mieux prévoir leurs

dépenses énergétiques.

La production d'électricité renouvelable a notamment augmenté de manière significative dans le secteur des NTIC. Parmi les entreprises étudiées, 77 % produisent leur propre électricité sur site à cause de la quantité conséquente d'électricité nécessaire au fonctionnement des centres de données, et grâce à la diminution des coûts d'installations<sup>6</sup>. L'indépendance du réseau grâce à l'autoproduction peut aussi augmenter la fiabilité de l'approvisionnement en énergie : une qualité particulièrement importante pour les centres de données où les surtensions et les coupures de courant peuvent endommager l'équipement informatique et interrompre les activités de l'entreprise<sup>7</sup>. Les centres de données de Microsoft, par exemple, sont neutres en carbone depuis 2012 ; 50 % de l'électricité vient des sources renouvelables externes, et l'autre moitié provient des projets renouvelables de l'entreprise elle-même. Au sein du CAC 40, Atos propose à ses clients un hébergement en datacenters neutre en carbone, et l'entreprise est elle-même neutre en carbone depuis 2018.

## L'engagement avec les fournisseurs

Finalement, la plupart des émissions de GES dans le secteur des NTIC se produisent dans la chaîne logistique, qui est particulièrement complexe. Ces émissions indirectes incluent l'extraction et l'approvisionnement en matières premières, et l'énergie associée à l'usage et à

2. <https://azure.microsoft.com/en-gb/blog/iot-in-action-a-more-sustainable-future-for-farming/>

3. <https://www.cisco.com/c/en/us/solutions/workforce-experience/digital-building/index.html#~:stickynav=1>

4. <https://www.utilitydive.com/news/big-tech-companies-are-becoming-the-top-buyers-of-green-energy-to-meet-data/542256/>

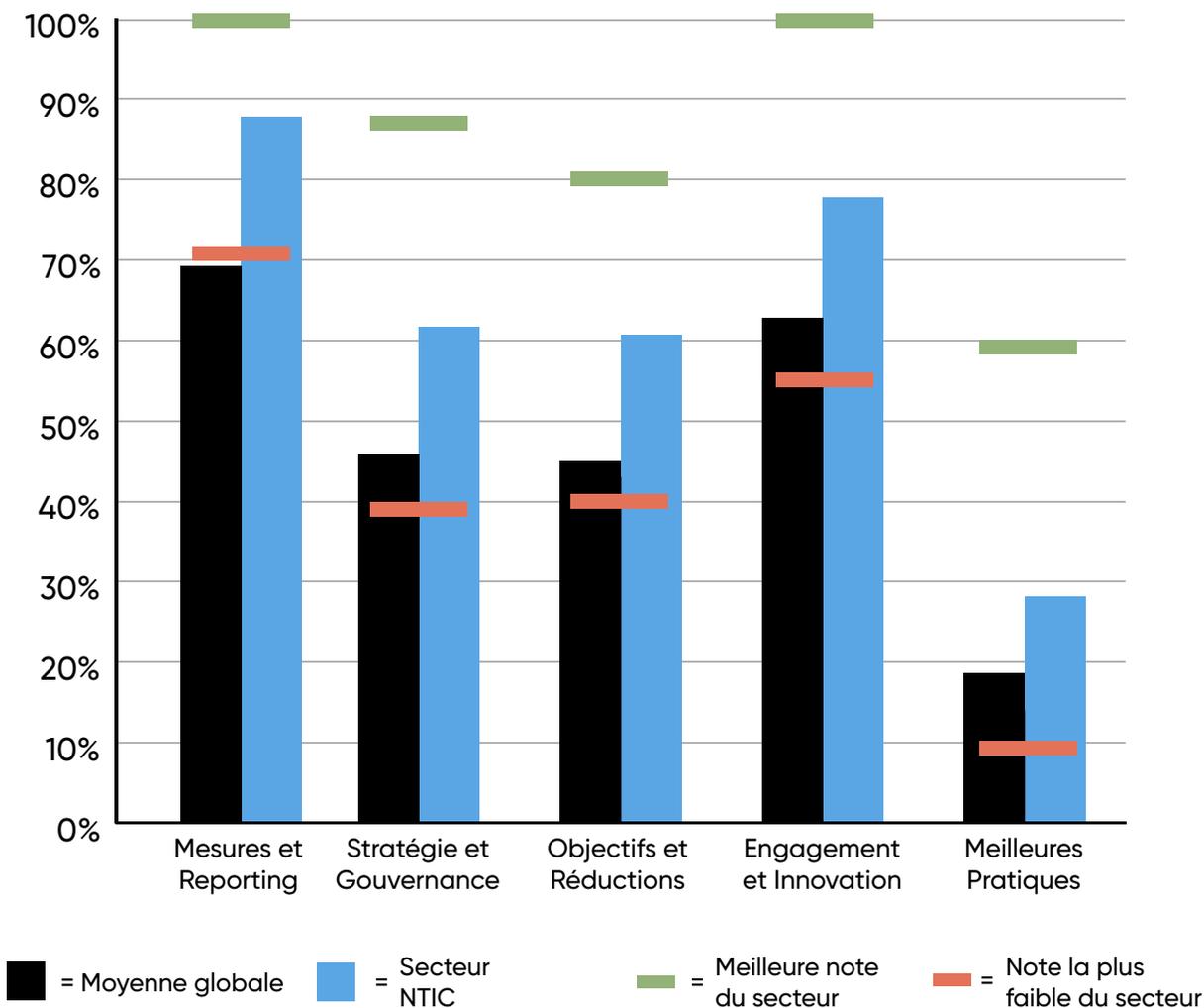
5. <https://www.irena.org/publications/2019/May/Renewable-power-generation-costs-in-2018>

6. <https://www.drax.com/technology/going-off-grid-companies-generating-energy/>

7. <https://www.datacenterknowledge.com/archives/2016/04/14/reliable-power-protection-critical-data-center-operators>

**Secteur des NTIC versus moyenne par secteur**

la fin de vie des produits. Pour comprendre l'impact climatique d'une entreprise de manière globale, il est nécessaire de faire un reporting des émissions du Scope 3, bien que ce ne soit pas ou que partiellement obligatoire dans les marchés évalués dans notre étude. Pour les indices analysés, 100 % des entreprises du secteur des NTIC déclarent leurs émissions du Scope 3, au moins en partie, et 62 % incluent leurs émissions du Scope 3 dans leurs objectifs de réduction. Cela démontre que les entreprises deviennent de plus en plus transparentes par rapport à la totalité de leurs émissions, ce qui encourage ultérieurement des efforts au sein de leurs chaînes de valeur. En outre, 77 % des entreprises du secteur des NTIC collaborent avec leurs fournisseurs pour réduire leurs émissions de GES. Par exemple, Apple a lancé le « Supplier Clean Energy Program » en 2015, qui connecte leurs fournisseurs avec des projets d'énergie renouvelable, et Microsoft a également demandé à ce que ses plus importants fournisseurs participent au questionnaire « Supply-chain » du CDP. Pour sa part, Telefonica exige dans ses contrats que leurs fournisseurs mettent en place des objectifs de réduction des émissions. Cet engagement et cette collaboration avec la chaîne de valeur augmente les chances que la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise est à la fois préparée aux risques liés au changement climatique, et compétitive dans le secteur.



## 2. Le secteur bancaire

**S**elon l'étude d'UNEP FI « le secteur financier et bancaire a démontré deux approches dans son appréhension du développement durable.<sup>8</sup> » La première est l'évaluation des portefeuilles d'investissement face aux risques liés au changement climatique selon plusieurs scénarios. La deuxième approche comprend le financement de projets d'énergies renouvelables à travers les « green bonds », dont la popularité est grandissante. Alors que la première approche répond aux risques climatiques, la deuxième répond aux opportunités de la transition verte. Leur utilisation simultanée démontre une stratégie climat équilibrée au sein de ce secteur.

8. [http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/09/9\\_Greening\\_the\\_Banking\\_System.pdf](http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/09/9_Greening_the_Banking_System.pdf)



## L'évaluation des risques et l'utilisation de scénarios climatiques

En 2017, la TCFD a publié des recommandations qui ont été rapidement acceptées par le secteur financier et bancaire dans l'évaluation des risques et opportunités liés à leurs portefeuilles et activités. Dans un esprit de collaboration, 30 institutions financières mondiales se sont réunies dans le cadre de l'initiative UNEP FI pour s'aligner sur les recommandations de la TCFD, et cela a porté ses fruits. A travers les quatre indices financiers, 92 % des banques sont alignées sur la TCFD et 100 % ont au moins considéré ses recommandations dans leur analyse des risques et opportunités liés au changement climatique. Au sein du FTSE 100 et du CAC 40, 100% des banques prévoient d'utiliser, ou utilisent déjà des scénarios climatiques. Cependant, les banques de l'IBEX 35 sont particulièrement en retard, car aucune d'entre elles n'utilise de scénario climatique et seul 25 % d'entre elles mentionnent cet outil.

Derrière les secteurs « électricité, gaz et pétrole » et « exploitation minière », le secteur bancaire est le plus investi dans l'utilisation de scénarios climatiques.

## Royal Bank of Scotland : comment intégrer les recommandations de la TCFD

Dans son rapport TCFD, RBS précise comment sa stratégie commerciale est alignée sur les recommandations de cette organisation<sup>9</sup>. Cette stratégie s'appuie sur deux scénarios climatiques : un scénario « statu quo » à 3,7°C et un scénario « Accord de Paris » à 2°C. Les scénarios sont structurés sur 3 horizons temporels liés au business-plan de l'entreprise, et comportent à la fois les risques physiques et de transition liés au changement climatique. La stratégie climat du groupe est donc solidement intégrée dans sa stratégie commerciale.

## Les Green bonds : la tendance forte dans le secteur bancaire

En complément à cette première approche, les banques proposent aussi des « green bonds ». Ce sont des obligations proposées aux clients permettant de financer des projets environnementaux, particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables. Ces supports d'investissement font partie d'une offre « bas-carbone » pour la clientèle des banques concernées. Cependant, certaines externalités limitent la réussite des green bonds, notamment le contexte politique, qui peut être favorable ou non aux énergies renouvelables, ainsi que les conditions météorologiques qui sont incertaines. Cependant, cette année, le prix de

l'énergie renouvelable a baissé et doit devenir plus rentable que l'énergie fossile d'ici à fin 2019 (IRENA)<sup>10</sup>. Cette transition encouragera les investissements dans le renouvelable mais aussi le désinvestissement des industries fossiles, c'est-à-dire l'élimination des actifs liés à l'extraction fossile dans les portefeuilles financiers. En Angleterre, le mouvement Fossil Free a ciblé certaines de plus grandes banques afin de les tenir pour responsables des impacts de leurs investissements. L'impact de ces manifestations a résonné à travers l'Europe ; les banques Lloyds, RBS, HSBC, BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole ont par exemple désinvesti leurs actifs de l'exploitation de sables bitumineux.

Le rôle des banques sur les enjeux climatiques ne s'arrête pas au financement de projets et aux désinvestissements ; il inclue aussi un travail sur les émissions produites par les activités de la banque elle-même. Chez RBS, le programme Innovation Gateway collabore avec 2degrees, des entrepreneurs et des PME innovantes en matière de construction verte et durable. RBS propose à ces acteurs de tester leurs projets sur certains de leurs 2 500 bâtiments, avec l'objectif de réduire leur consommation énergétique et de stimuler l'innovation dans le secteur du bâtiment. Cette collaboration est mutuellement bénéfique pour la banque, qui atteint désormais ses objectifs énergétiques, et pour le marché qui est désormais stimulé par ces avancées technologiques.

<sup>9</sup> [https://www.investors.rbs.com/~/\\_/media/Files/R/RBS-IR/results-center/annual-report-2018.pdf](https://www.investors.rbs.com/~/_/media/Files/R/RBS-IR/results-center/annual-report-2018.pdf)  
<sup>10</sup> <https://www.irena.org/publications/2019/Jan/Renewable-Energy-Market-Analysis-GCC-2019>

## BNP Paribas : une banque neutre en carbone

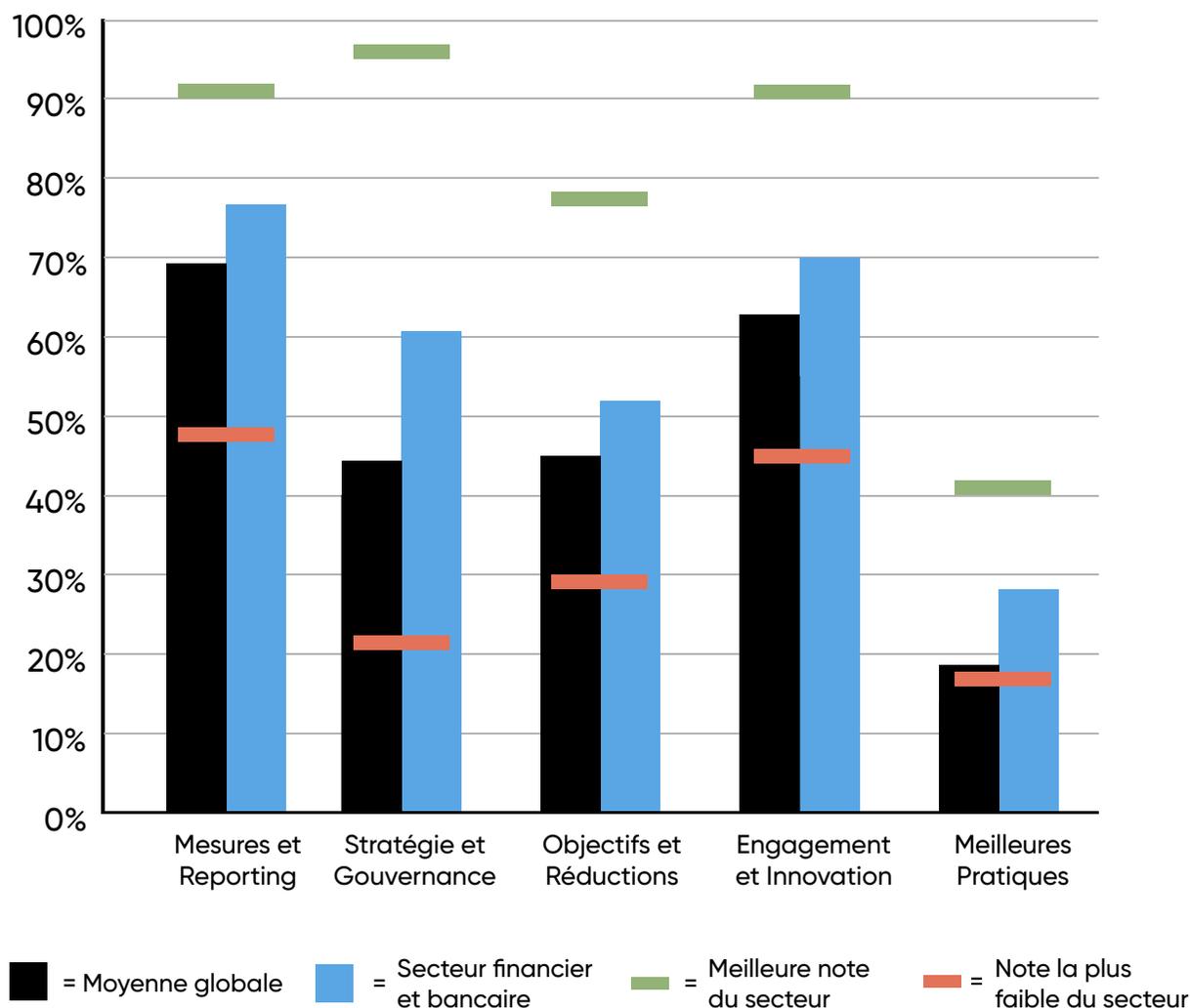
Presque 60 % des banques ont un objectif de réduction de leurs émissions de GES basé sur la science ou se sont engagées à en formuler un ; ceci place le secteur bancaire dans la moyenne à travers les indices financiers. En 2017, BNP Paribas est devenu neutre en carbone dans toutes ses activités<sup>11</sup>. La banque a atteint cet objectif en réduisant ses émissions, en augmentant son approvisionnement en électricité d'origine renouvelable, et en compensant ses émissions résiduelles. En effet, le groupe a réduit ses émissions de GES de 23,6 % depuis 2012 grâce à la mise en place de mesures d'efficacité énergétique sur ses bâtiments, le financement de nouveaux équipements technologiques et l'optimisation des voyages professionnels. De plus, 32 % de son électricité provient de sources renouvelables. Par ailleurs, BNP Paribas a été classée troisième prestataire de green bonds par Bloomberg en 2018, et a investi 15,6 milliards d'euros dans des projets d'énergie renouvelable. BNP soutient act4nature, une initiative de protection de la biodiversité organisée par le think tank Entreprises pour l'Environnement (Epe), et la fondation BNP Paribas finance des recherches internationales au sujet du changement climatique et de la séquestration du carbone.

Ces banques exemplaires démontrent qu'il est possible pour une entreprise de prévenir les risques du changement climatique tout en bénéficiant de la transition verte qui est déjà en cours. Le secteur bancaire joue un rôle de leader dans l'alignement sur la TCFD et a une responsabilité particulièrement élevée sur le désinvestissement des énergies fossiles.

11. [https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2018-gb-bnp\\_paribas.pdf](https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/ddr2018-gb-bnp_paribas.pdf)



## Notes au sein du secteur bancaire versus autres secteurs



## 3. Secteur de l'énergie et des utilities

**À** cause de l'intensité de ses émissions de GES et des risques climatiques auxquels il fait face, le secteur de l'énergie et des utilities a un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique. Malgré la prise en compte croissante des dangers du changement climatique et les efforts qui ont été faits à cet égard, la consommation d'énergie au niveau mondial a augmenté de 2,3 % en 2018<sup>12</sup>. Cette demande d'énergie est susceptible d'accélérer car le dérèglement climatique crée une dépendance aux systèmes de climatisation et de chauffage<sup>13</sup>. Selon notre analyse, le secteur a réalisé une bonne performance climat en ce qui concerne les entreprises couvertes par les indices financiers analysés, avec une moyenne de 72 %, bien au-delà de la moyenne générale à 53 %. Deux entreprises de ce secteur figurent dans le top 10 mondial.

12. <https://www.iea.org/geco/>  
13. <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2019-full-report.pdf>

Le lien direct entre la production d'énergie et les émissions de GES place la stratégie environnementale de ces entreprises sur le devant de la scène, ce qui est reflété dans la qualité de leur reporting climat. En effet, la totalité des entreprises énergie et utilités analysées a déclaré leurs émissions de GES sur au moins deux scopes, et 79 % des entreprises de ce secteur ont publié des informations sur leur performance environnementale. Ce reporting a été fait notamment dans le cadre du GRI, ce qui permet de comparer la performance de ces entreprises au niveau international. Répondre aux questionnaires du CDP est aussi devenu une pratique incontournable en matière de reporting climat, avec une participation de 93 % des entreprises du secteur.

### **L'évaluation des risques liés au changement climatique**

Les entreprises énergie et utilités sont directement touchées par le changement climatique ; des étés caniculaires et secs et des hivers humides intensifient la demande en énergie, conduisant à des impacts physiques significatifs pour l'entreprise. Les phénomènes météorologiques extrêmes représentent un danger aux infrastructures de ces entreprises, qui sont de plus assujetties aux réglementations liées à la transition énergétique ; il y a donc à la fois des risques physiques et des risques sociétaux à prendre en compte. Bonne nouvelle, la totalité des entreprises du secteur énergie et utilités évalue les risques liés au changement climatique dans leur chaîne de valeur, et 86 %

d'entre elles publient une stratégie de résilience face à ces risques. De plus, 79 % des entreprises sont alignées sur les recommandations de la TCFD, ce qui permet aux investisseurs et autres parties prenantes intéressées de mieux appréhender leurs risques. La TCFD recommande particulièrement l'utilisation de scénarios climatiques dans cette évaluation afin de comprendre les vulnérabilités de l'entreprise dans différentes éventualités. Ainsi, 71 % des entreprises énergie et utilités utilisent des scénarios climatiques dans l'analyse de leur exposition aux risques climat

Afin de minimiser les risques, ces entreprises collaborent avec des acteurs publics et privés. Par exemple, toutes les entreprises dans ce secteur ont participé à la formulation de lois liées au climat, et beaucoup d'entre elles s'associent avec leurs pairs pour adapter leurs infrastructures au changement climatique et pour proposer des offres innovantes.

La transition mondiale vers une économie sobre en carbone a poussé cette industrie à agir. L'Espagne, l'Angleterre et la France se sont engagées à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, et le secteur énergie et utilités aura un rôle clé dans l'atteinte de cet objectif. Il n'est donc pas surprenant que la neutralité carbone soit mentionnée par 93 % des entreprises de ce secteur au niveau mondial. Par ailleurs, 69 % de ces entreprises ont un objectif de neutralité carbone et 66 % d'entre elles ont défini une stratégie pour atteindre cet objectif.

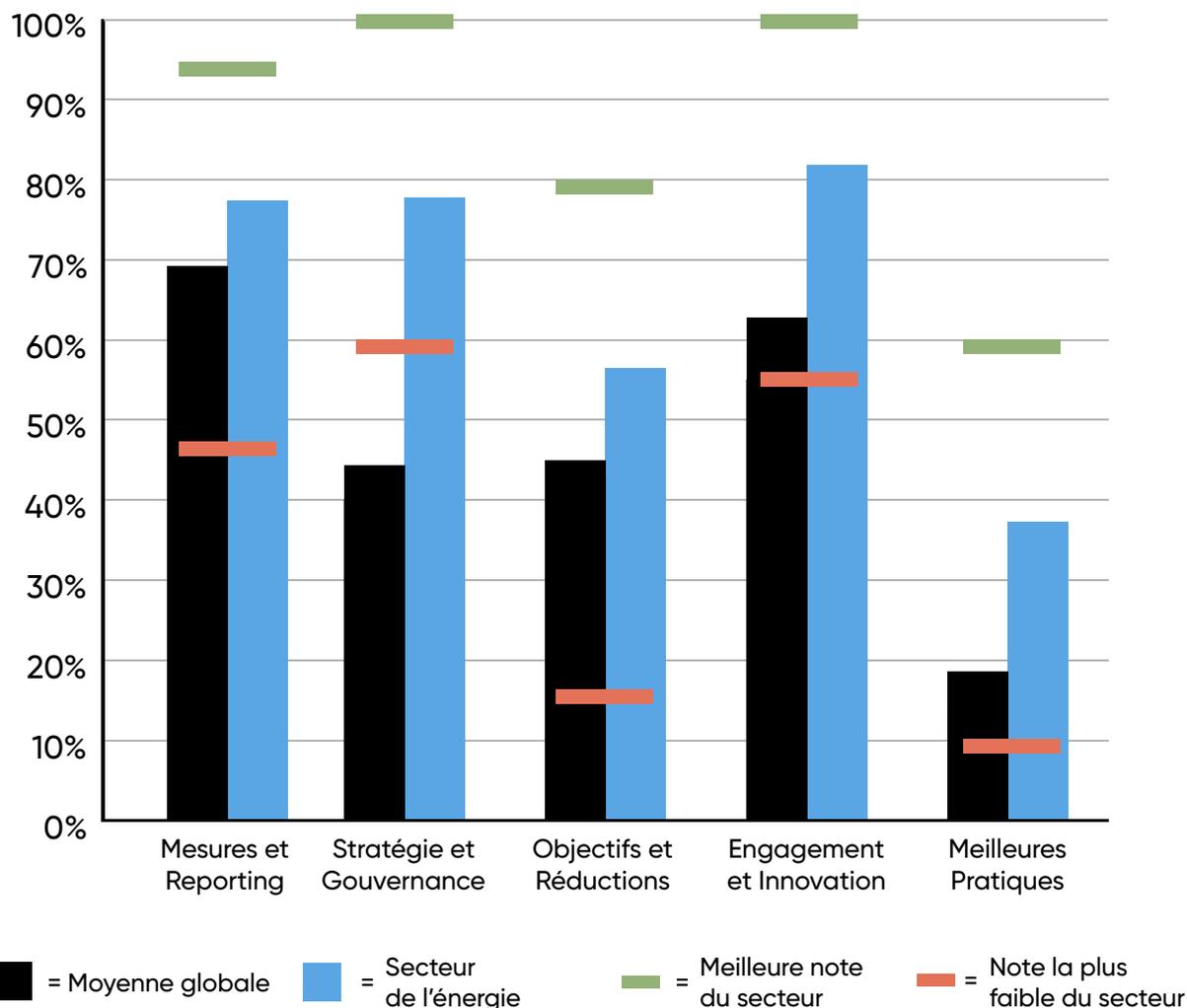
Les opportunités du secteur énergie et utilités comprennent notamment la génération et la distribution d'énergie renouvelable ainsi que le développement de produits qui l'utilisent. En effet, la majorité de ces entreprises prévoit d'augmenter leur capacité dans le domaine du renouvelable. A cette fin, ces entreprises consacrent une portion significative de leurs capitaux au développement de leurs équipes de R&D, qui innovent en faveur du développement durable. Avec la rentabilité grandissante des énergies renouvelables, les investisseurs deviennent plus nombreux à financer de tels projets. Par exemple, nos recherches cette année montrent que les entreprises énergie et utilités ont bénéficié d'un boom récent de green bonds émis par des institutions financières.

Ainsi, 93 % des entreprises du secteur à travers tous les indices étudiés développent des produits sobres en carbone ; certains d'entre eux sont déjà disponibles sur le marché. Les produits bas-carbone sont une nouvelle tendance mais leur présence reste marginale, et les entreprises doivent promouvoir davantage leurs alternatives vertes afin d'accroître leur visibilité pour le consommateur. Les entreprises du secteur énergie et utilités sont exemplaires en termes d'offres bas-carbone, avec 92 % des entreprises communiquant sur leurs offres vertes et 33 % encourageant leur achat à travers des incitations financières. Endesa et Iberdrola, des groupes espagnols du domaine de l'énergie, ont investi dans le développement des véhicules électriques et offrent des tarifs verts en échange

### Secteur de l'énergie et des utilités versus autres secteurs

de leur utilisation. Au sein du CAC 40, Veolia propose à ses consommateurs de contrôler et d'optimiser leur consommation dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des déchets à l'échelle domestique.

Des entreprises énergie et utilités à la pointe de la transition écologique sont listées dans l'IBEX 35, avec Iberdrola et Acciona classées dans les premières positions. Le renouvellement graduel de leur équipement a permis à ces entreprises de devenir majoritairement des fournisseurs d'énergie renouvelable. Naturgy, auparavant appelé Gas Natural Fenosa, a changé d'image afin de souligner sa transition vers les énergies renouvelables et son désinvestissement des combustibles fossiles. Cette entreprise souhaite cesser son exploitation du charbon d'ici à 2020<sup>14</sup> et investir un milliard d'euros dans des projets d'énergies renouvelables<sup>15</sup>. En 2017, le gouvernement espagnol a encouragé cette transition en allouant 667MW à Naturgy pour financer le développement de ses parcs éoliens sans surcoûts pour l'entreprise ni pour ses consommateurs.



14. [https://elpais.com/economia/2019/01/16/actualidad/1547670255\\_751339.html](https://elpais.com/economia/2019/01/16/actualidad/1547670255_751339.html)

15. <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2019-full-report.pdf>

# Meilleurs progrès

## BURBERRY

### FTSE 100

Burberry s'est considérablement améliorée en progressant de 42 places dans le classement FTSE 100, ce qui représente la plus grande amélioration sur l'ensemble de l'étude. L'industrie de la mode fait l'objet d'une attention accrue de la part des organismes de réglementation, des clients et de la société en général afin d'améliorer ses performances et de réduire ses impacts environnementaux. Burberry a répondu à cette nouvelle pression en renforçant sa stratégie de développement durable, et en améliorant son reporting climat. Cette année, elle a introduit un nouveau SBT aligné sur une trajectoire de 1,5°C, et elle vise à devenir neutre en carbone et à utiliser 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2022.



### DOW 30

Trois sociétés du DOW 30 ont progressé de 10 places cette année, faisant ainsi preuve des plus fortes améliorations de l'indice. Le saut le plus impressionnant est celui de The Coca-Cola Company, atterrissant dans le top 5. L'amélioration de sa performance porte sur l'ensemble des critères de notation ; Coca-Cola rend maintenant compte à la fois des émissions du marché et des émissions localisées (« market and location-based emissions »), évalue et atténue les risques liés au climat, et élabore une stratégie pour s'aligner sur les recommandations de la TCFD.



### CAC 40

Le groupe industriel Legrand est l'entreprise dont la montée est la plus fulgurante du CAC 40 avec une progression de 17 places pour atteindre la 5e position cette année. Le plus impressionnant, c'est son travail sur l'établissement d'un SBT afin de guider la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les efforts de Legrand pour réduire les émissions dans sa chaîne de valeur ont également porté leurs fruits : 2,9 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> ont été évitées cette année grâce à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.



### IBEX 35

Cette année, l'amélioration la plus notable de l'IBEX 35 a été celle du groupe International Consolidated Airlines, passant d'un score moyen de 49 % à 65 % et se classant dans le Top 10 de l'IBEX 35. Ces progrès découlent de son engagement en faveur de la neutralité carbone d'ici 2050 et de l'inclusion de concepts tels que l'économie circulaire dans ses stratégies de développement durable. De plus, l'entreprise a considérablement amélioré sa gestion des risques liés au climat en s'alignant sur les recommandations de la TCFD et en utilisant l'analyse de scénarios climatiques.



# CAC 40 : Principaux résultats

# Focus sur le top 3



**BNP PARIBAS**

2<sup>ème</sup>  
85 %

BNP Paribas est monté de la 13<sup>ème</sup> place du classement en 2018 à la 2<sup>ème</sup> cette année, avec une note de 85 %. Cette performance s'explique par sa démarche de neutralité carbone, réalisée grâce à une réduction des émissions de GES au sein de ses activités, à son approvisionnement en énergies renouvelables, et au soutien d'un projet de compensation carbone au Kenya. BNP a obtenu la meilleure note parmi les entreprises du CAC 40 dans la section « stratégie et gouvernance », ce qui démontre une évaluation exhaustive des risques liés au changement climatique, particulièrement grâce à son utilisation de scénarios climatiques. BNP Paribas est aussi un des plus grands émetteurs de green bonds, ayant financé des projets environnementaux à hauteur de 15 milliards d'euros.



**DANONE**

1<sup>er</sup>  
87 %

Danone a grimpé de la 3<sup>ème</sup> place l'an dernier à la 1<sup>ère</sup> place cette année, avec une note en hausse de 7 %. Le groupe agroalimentaire s'est engagé à avoir un bilan carbone neutre d'ici à 2050. Pour atteindre cet objectif, l'entreprise fait partie du RE100 et crée des produits sobres en carbone, tel que la marque Evian dont les émissions sont nette-zéro. L'entreprise présente un plan détaillé et collaboratif pour réduire l'impact environnemental de sa chaîne d'approvisionnement, en mettant l'accent sur l'agriculture régénératrice et la gestion de l'eau dans ses exploitations. L'entreprise est particulièrement investie dans l'économie circulaire : 86 % des emballages de produits Danone sont recyclables, réutilisables ou compostables et l'entreprise souhaite élever ce taux à 100 % d'ici à 2025.

**Schneider**  
Electric

3<sup>ème</sup>  
84 %

En quatrième position l'an dernier, Schneider Electric a su maintenir son succès tout en améliorant sa performance et ses ambitions, et monte à la troisième place cette année. Avec un objectif SBT exigeant une réduction de 60 % de ses émissions d'ici à 2050 et un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2030, Schneider Electric fait preuve d'une ambition élevée concernant sa performance environnementale. Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise continue à réduire ses émissions de GES et celles de ses fournisseurs, et souhaite en 2030 : récupérer la totalité de ses déchets, ne consommer que de l'électricité renouvelable, et utiliser uniquement des emballages recyclables ou réutilisables. L'entreprise joue aussi un rôle majeur dans l'innovation de produits bas-carbone et de services qui réduisent la consommation énergétique de ses clients.

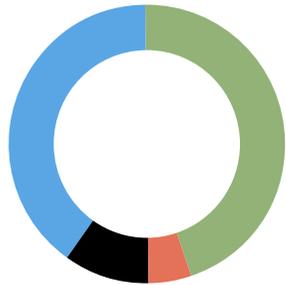
CAC 40

# Les leaders du CAC 40

	+/-	ENTREPRISE	SCORE
1	▲	Danone	86,2 %
2	▲	BNP Paribas	84,9 %
3	▲	Schneider Electric	83,6 %
4	▲	Atos	78,9 %
5	▲	Legrand	78,3 %
6	▼	L'Oréal	75,7 %
	▼	Veolia Environnement	
	▲	Engie	
9	▼	Groupe PSA	75,0 %
10	▲	Arcelormittal	74,3 %

# CAC 40 principaux résultats

## Engagement en faveur des ODD



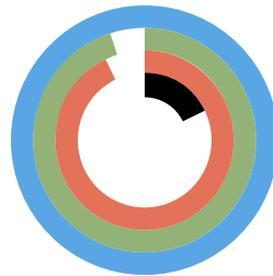
**5%** des entreprises ne citent pas les ODD

**10%** citent les ODD

**40%** communiquent sur des actions liées aux ODD

**45%** quantifient leurs progrès vers l'atteinte des ODD

## Mesure & reporting des émissions



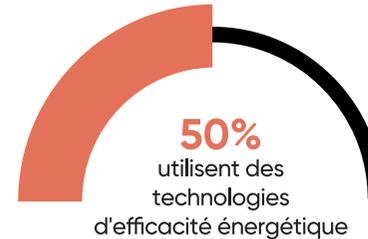
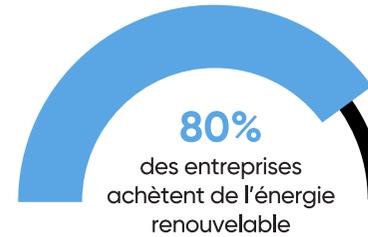
**100%** des entreprises mesurent et communiquent sur leurs émissions

**95%** communiquent sur d'autres mesures

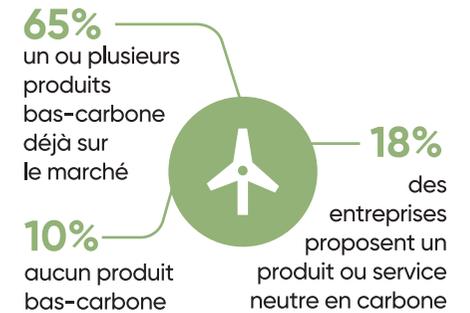
**93%** communiquent au moins une partie de leurs émissions du Scope 3

**18%** communiquent leurs émissions localisées et du marché

## Consommation d'énergie



## Développement de produits bas-carbone



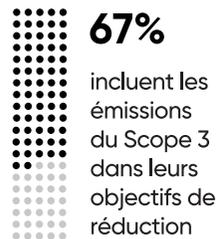
## TCFD



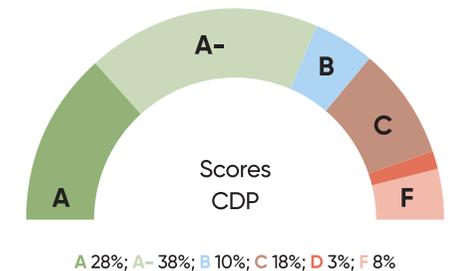
## Analyse des risques



## Objectifs de réduction des émissions



## Scores CDP

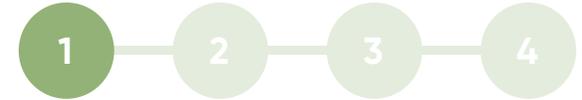




**Tendances  
en matière  
de reporting  
climat au sein  
du CAC 40**

# Tendance 1

## Neutralité carbone



Lors de la COP21 en 2015, les pays signataires de l'accord de Paris ont convenu d'un objectif : atteindre la neutralité carbone durant la deuxième partie du siècle<sup>16</sup>. La neutralité carbone, aussi appelée l'objectif « zéro émission nette », désigne la réalisation d'un équilibre entre les sources d'émissions de gaz à effet de serre et les puits d'émissions de GES. Cette ambition est reflétée dans la politique environnementale du gouvernement français : en avril 2019, la proposition de loi constitue une étape-clé pour retranscrire l'engagement climatique de la France vers la neutralité carbone annoncée. Cette nouvelle loi « énergie-climat » actualise les objectifs de la politique climat-énergie de la France pour tenir compte du Plan Climat de 2017, de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) révisée de 2018, et de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2019. Son adoption définitive devrait intervenir à la rentrée de septembre 2019. La France est ainsi parmi les premiers pays du monde à inscrire l'objectif de neutralité carbone dans la loi.

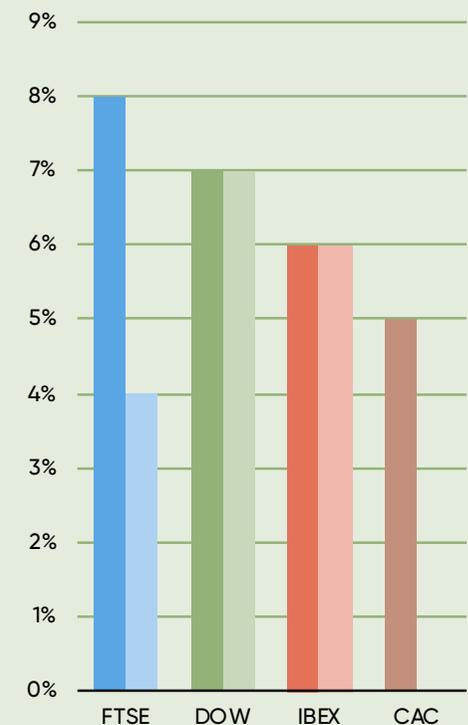
L'objectif de neutralité carbone s'est imposé dans la politique environnementale des entreprises du CAC 40 cette année. Plus de la moitié des entreprises l'ont évoqué, et 25 %

s'y sont engagées, ce qui représente une mobilisation plus grande que pour le FTSE 100 et le DOW 30, mais moindre que pour l'IBEX 35. L'atteinte de cet objectif consiste en deux stratégies indissociables et complémentaires : d'une part la réduction massive d'émissions de GES (100% des entreprises analysées communiquent sur leurs émissions), et de l'autre la compensation des émissions résiduelles produites par l'entreprise. Concernant la réduction d'émissions de GES, nos recherches révèlent qu'il est important pour les entreprises d'accroître leur approvisionnement en énergies renouvelables et d'adopter des technologies bas-carbone. En effet, 95 % des entreprises ont adopté des technologies bas-carbone dans leurs activités, et près de la moitié démontrent que ces technologies ont réduit leurs émissions de GES.

La deuxième stratégie consiste à mettre en place une démarche de compensation carbone à travers l'achat de crédits carbone certifiés. Au sein du CAC 40, 57 % des entreprises qui évoquent la neutralité carbone font aussi de la compensation carbone. En 2018, 27,5 % des entreprises de l'indice compensaient une partie de leurs émissions de GES alors qu'en 2019, 40 % ont mis en place des actions de compensation

16. <https://www.ipcc.ch/sr15/>

Entreprises neutres en carbone, par indice financier



= Neutre sur les Scopes 1 et 2  
= Neutre sur les Scopes 1, 2 et 3

---

## Tendance 1

### Neutralité carbone

carbone. C'est un progrès remarquable ; la compensation carbone devient une solution incontournable aujourd'hui pour les entreprises dans leur stratégie de neutralité carbone.

Le CAC 40 montre la voie en termes de développement de produits et services neutres en carbone. Alors que seul 5 % des entreprises du CAC 40 proposaient des produits à zéro émission nette en 2018, ce taux s'est élevé à 18 % cette année. Le CAC 40 est donc passé du dernier au premier indice sur le sujet, puisque seulement 11 % des entreprises du FTSE et de l'IBEX, et 0% des entreprises du DOW propose des biens ou services neutres en carbone.

### **Danone, un exemple en matière de produits bas carbone.**

L'eau minérale Evian, produite par Danone, a été certifiée « neutre en carbone » grâce à une modernisation de son usine. Celle-ci est alimentée entièrement par des sources d'énergie renouvelable et ses émissions résiduelles sont compensées par des projets de reforestation certifiés. Actuellement, les méthodes de production de l'usine utilisent 30 % de matières recyclées et elles ont pour objectif d'atteindre

100 % à l'horizon 2025.

Cependant, les entreprises françaises ont du retard lorsqu'il s'agit d'atteindre la neutralité carbone. Seulement 5 % des entreprises du CAC 40 ont atteint cet objectif, versus 6 % pour l'IBEX, 7 % pour le DOW et 8 % pour le FTSE.

Il est important de noter le lien fréquent, mais pas nécessaire, entre la neutralité carbone de l'entreprise et celle de ses produits. Bien qu'une entreprise neutre en carbone soit susceptible de proposer des biens et services qui le sont aussi, ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, BNP Paribas, dont l'activité est nette zéro sur les Scopes 1 et 2, ne propose pas de portefeuilles d'investissement neutres en carbone. Les enjeux autour de la neutralité carbone sont donc liés, mais pas toujours corrélés.



# Tendance 2

## TCFD



### **T**CFD : Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures)

À la demande des pays du G20, le Conseil de stabilité financière (CSF) a créé en 2015 une équipe de travail baptisée Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD) pour encadrer le reporting en matière de risques et d'opportunités liés au changement climatique. La TCFD propose aux entreprises de mesurer l'impact des risques climatiques – physiques et de transition – sur leurs activités, à travers 11 éléments de reporting intégrés dans leur rapport annuel et non dans un rapport RSE distinct. D'une part, elles doivent identifier la probabilité et l'ampleur des risques physiques selon différents scénarios pour mettre en place des mesures d'adaptation. D'autre part, elles doivent définir une stratégie qui anticipe la transition de l'économie vers des produits et services bas-carbone.

Au cours de l'année 2019, la mention de l'alignement de la stratégie climat de l'entreprise sur les recommandations de la TCFD a bondi de 13 % à 40 %, démontrant un progrès notable au sein des entreprises du CAC 40. Désormais, les

entreprises sont non seulement plus informées sur les recommandations de la TCFD, mais sont aussi plus susceptibles de s'y aligner. Pour expliquer cette augmentation, on peut évoquer une prise de conscience des investisseurs face aux dangers du changement climatique, notamment grâce à la publication du rapport du GIEC en septembre 2018. Par ailleurs, l'année 2018 a aussi été « la quatrième année la plus chaude depuis 1880 » selon la NASA (2019)<sup>17</sup>, ce qui rend tangibles les effets du réchauffement climatique.

Les recommandations de la TCFD ayant été publiées en 2017, les entreprises n'ont pas eu suffisamment de temps en 2018 pour se familiariser avec celles-ci lors de l'évaluation de leurs risques et opportunités. Cependant, deux ans après leur publication, les entreprises ont su intégrer ces recommandations de manière plus compréhensive.

Le CAC 40 est l'indice boursier dont les entreprises déclarent être le plus « alignées » sur les recommandations de la TCFD, derrière l'IBEX. Cependant, il a connu une plus forte progression entre 2018 et 2019 que son équivalent espagnol ; le contexte politique et législatif français explique cette croissance. Grâce à l'article 173

de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la France est le premier pays à imposer aux investisseurs institutionnels de rendre compte des risques financiers liés au changement climatique<sup>17,18</sup>.

Enfin, les recommandations de la TCFD sont désormais intégrées dans la notation de Standard and Poor's. Les entreprises peuvent donc être avantagées ou pénalisées selon leur exposition aux risques environnementaux et climatiques. Il en est de même pour l'agence de notation Moody's, qui remarque que certains secteurs ont déjà vu leurs cotes de crédit baisser, particulièrement les producteurs de charbon. « Les sociétés de ces secteurs sont directement confrontées aux politiques de réduction d'émissions de GES, qui bouleversent leur business model et renforcent la pression sur leurs marges », a exprimé Moody's<sup>18</sup>. De plus, les constructeurs automobiles, les fabricants de matériaux de construction et les producteurs d'acier sont parmi les secteurs les plus susceptibles d'être affectés dans les cinq prochaines années.

Cette déclaration de Moody's révèle une vigilance grandissante des investisseurs par rapport aux risques environnementaux, et de

<sup>17</sup>. <https://www.fsb-tcfd.org/publications/tcfd-2019-status-report/>  
<sup>18</sup>. <https://www.fsb-tcfd.org/tcfd-supporters/>

## Tendance 2 TCFD

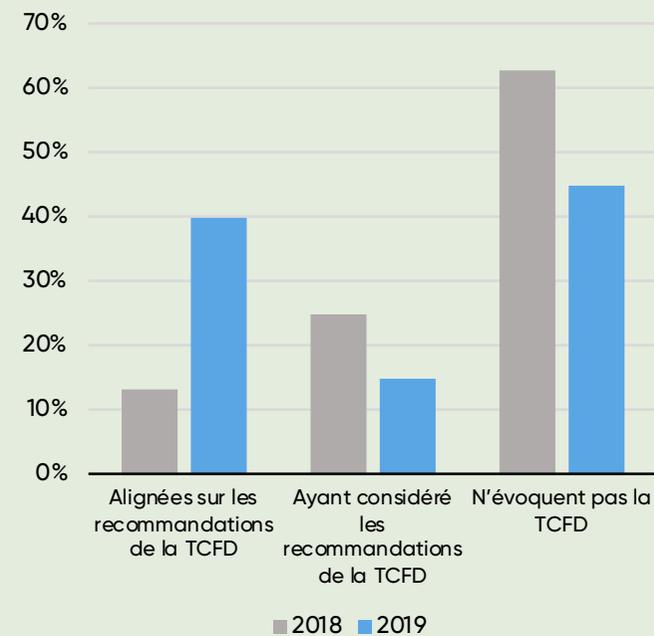
la manière dont celle-ci est reflétée dans les notations financières et extra-financières qui affectent les chiffres d'affaires des entreprises. Les outils nécessaires aux entreprises pour entreprendre cette évaluation sont disponibles publiquement. A cette fin, la Fédération Française de l'Assurance a publié en 2018 le « Guide d'évaluation du risque Climat dans les portefeuilles d'investissement » qui conseille les entreprises dans l'identification et la quantification des risques, ainsi que la formulation d'une stratégie<sup>19</sup>. Grâce à ces instruments, les entreprises sont soutenues pour évaluer leurs risques afin de mieux se protéger contre les impacts.

En particulier, la TCFD recommande l'utilisation de scénarios climatiques dans la formulation d'une stratégie de résilience envers les risques du changement climatique. Ces scénarios s'appuient sur des simulations climatiques.

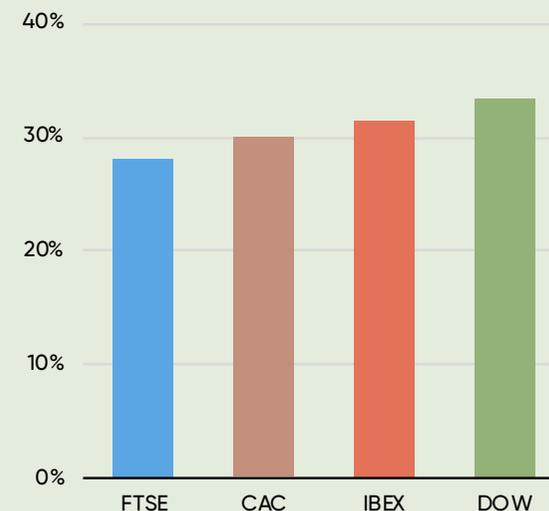
Parmi les entreprises du CAC 40 alignées sur les recommandations de la TCFD, plus d'un tiers proviennent des secteurs bancaires et de télécommunication. Elles sont suivies par des entreprises de luxe et de produits de beauté telles que Kering et L'Oréal.

En effet, ces secteurs sont entièrement alignés sur les recommandations de la TCFD et montrent la voie dans ce domaine. Deux secteurs qui sont particulièrement concernés par les risques et opportunités liés au changement climatique sont les secteurs bancaires et des télécommunications ; les banques sont notamment concernées par les risques climatiques qui touchent à leur portefeuille d'investissement, que ceux-ci soient physiques ou de transition. Ainsi, il est dans l'intérêt des banques d'anticiper la perte de valeur de leurs actifs causée par le changement climatique. Les entreprises de services numériques ou de télécommunications (Atos, Capgemini, Orange...) sont concernées par les risques physiques qui menacent leurs infrastructures techniques et leur capacité à proposer des services fiables à une échelle internationale. Ces entreprises utilisent le concept de redondance dans leurs centres de données afin d'accroître leur résilience aux catastrophes naturelles. La législation française a récemment permis aux entreprises de télécommunications de partager leurs infrastructures, en partie pour réduire leur consommation d'énergie, ce qui augmente cependant leur vulnérabilité<sup>20</sup>.

## Alignement sur les recommandations de la TCFD



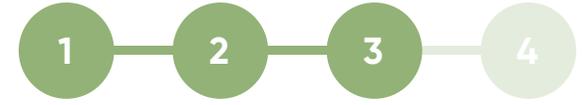
## Utilisation de scénarios climatiques dans la formulation d'une stratégie de résilience par indice financier



19. <https://www.unpri.org/news-and-press/tcfd-based-reporting-to-become-mandatory-for-pri-signatories-in-2020/4116.article>  
20. <https://www.clientearth.org/insurance-firms-could-face-fines-over-climate-reporting-failure/>

# Tendance 3

## Science-Based Targets (SBT) – Objectifs fondés sur la science



**A** la suite de la COP21, l'Accord de Paris a été signé afin de limiter l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux températures préindustrielles<sup>21</sup>. Il est désormais commun pour les entreprises de formuler des objectifs liés à leurs émissions carbone afin de s'aligner sur ces ambitions nationales et internationales. Les Science-Based Targets sont des objectifs de réduction des émissions alignés sur les connaissances scientifiques qui ont été définis par l'initiative Science-Based Targets (SBTi). Mettre en place un objectif validé par la SBTi permet à l'entreprise de contribuer efficacement et publiquement au respect du seuil de 2°C dans sa trajectoire d'émissions de GES, en s'appuyant sur des méthodologies fiables. Le CAC 40 est l'indice le plus engagé auprès des SBT : 38% des entreprises ont un objectif fondé sur la science, et 30% ont déjà mis en place des objectifs validés par l'initiative. Ce taux a doublé entre 2018 et 2019, car les entreprises autrefois engagées auprès de la SBTi ont effectivement formulé leurs objectifs en 2019.

Le secteur bancaire, d'équipement électronique et d'électricité, de produits de grande

consommation, de biens ménagers et des NTIC sont les plus représentés parmi ces entreprises, tandis que les secteurs de l'aéronautique et de la pharmaceutique définissent rarement des SBT.

Les critères obligatoires pour l'alignement sur les SBT sont devenus plus strictes en 2019, suivant la publication du rapport spécial du GIEC en octobre 2018<sup>22</sup>. En avril 2019, de nouvelles lignes directrices ont été publiées par la SBTi, ainsi que des ressources méthodologiques aidant les entreprises à formuler des objectifs conformes à l'Accord de Paris, c'est-à-dire des objectifs en ligne avec une limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C ou « bien en dessous de 2 °C ». L'objectif 2 °C n'étant plus satisfaisant, les entreprises devront mettre en place ces nouveaux objectifs avant octobre 2019 afin de maintenir le statut « agréé par la SBTi ». Certaines entreprises sont préparées à cette avancée dans les critères, avec une sur cinq anticipant les nouvelles recommandations, mais seulement 25 % des entreprises membres de la SBTi ont déjà défini des objectifs alignés sur les nouveaux critères. Inversement, il est intéressant de noter que 33 % des entreprises ayant des objectifs à 1,5 °C ou bien en dessous de 2 °C sont

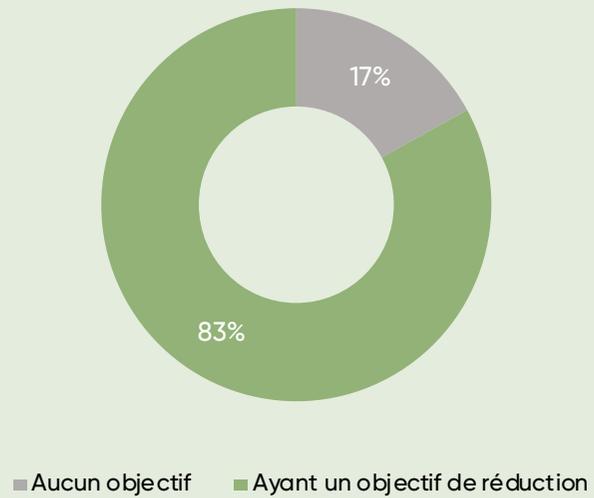
membres de la SBTi. Il est donc commun pour certaines des entreprises les plus engagées de définir leurs objectifs sans la validation de la SBTi.

### Étude de cas : Le secteur bancaire

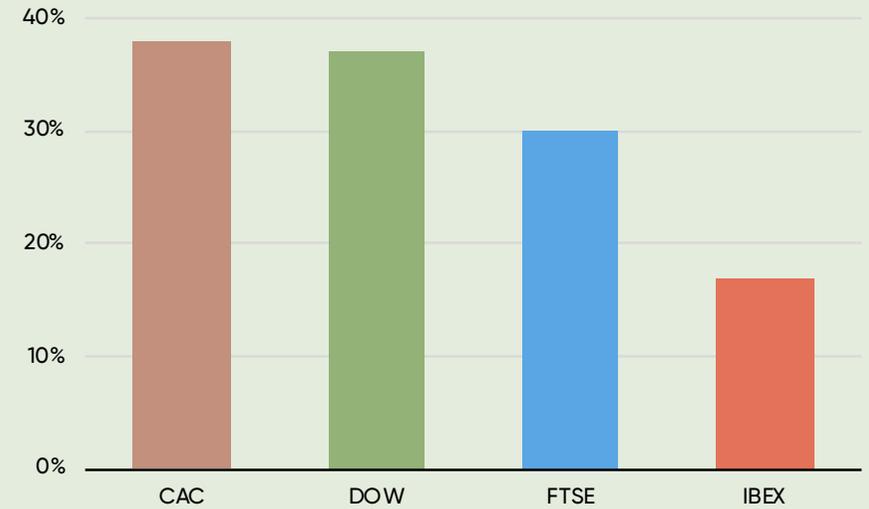
Bien que la SBTi n'ait pas encore publié son guide méthodologique pour le secteur bancaire qui devra couvrir les émissions de GES liées aux investissements, 66 % des banques du CAC 40 ont déjà défini des SBT. Avant la publication du guide, les banques ne peuvent pas obtenir la validation de leurs objectifs par la SBTi. Cependant, les institutions financières sont invitées à signer une lettre d'engagement, ce qui leur permet de recevoir un statut « engagé » par la SBTi.

21. <https://shareaction.org/decarbonise/>  
22. <https://www.fsb-tcfd.org/publications/tcfd-2019-status-report/>

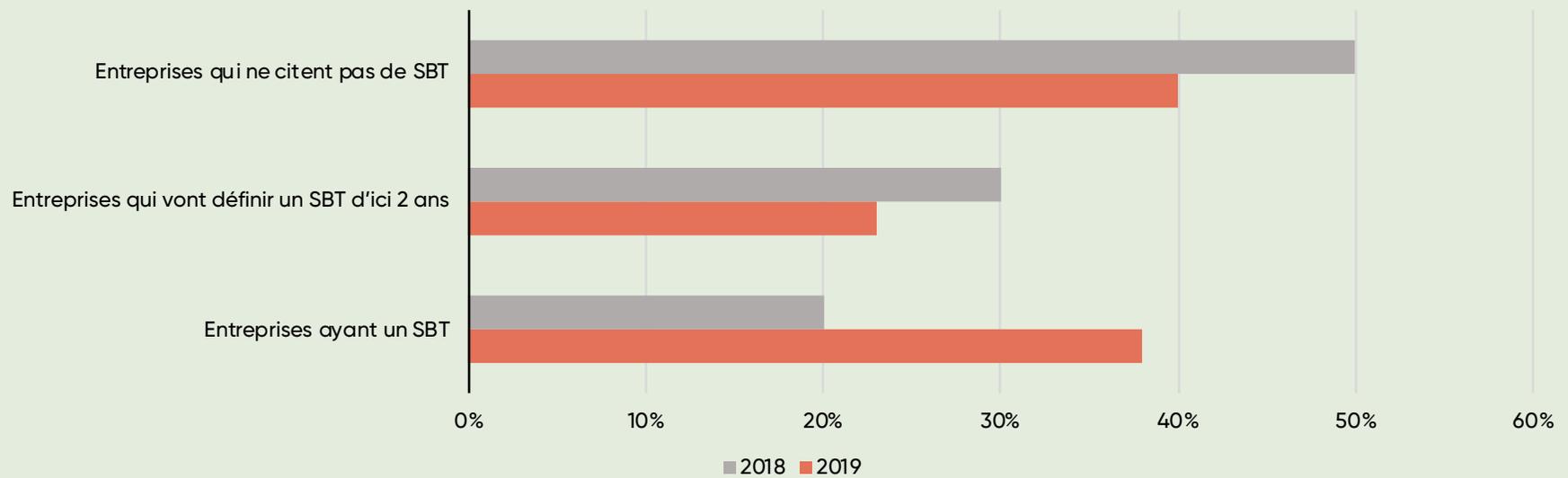
### Taux d'entreprises ayant des objectifs de réduction des émissions de GES dans le CAC 40



### Science-based targets par indice

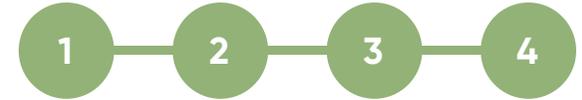


### Taux de science based targets dans le CAC 40



# Tendance 4

## Énergies renouvelables



**La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de juillet 2015 définit des objectifs ambitieux pour le développement des énergies renouvelables. La France s'est fixée comme objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020, et à 33 % en 2030. Outre ces objectifs, la loi contient des mesures qui promeuvent la production d'énergies renouvelables : la simplification des procédures d'installation pour les parcs éoliens, hydroélectriques et autres, l'exemption des bioénergies dans la taxe de consommation intérieure, et la facilitation des raccordements en zone littorale.**

Afin d'atteindre les objectifs fixés en 2015, et passer à 71 milliards d'euros d'investissements dans les énergies renouvelables jusqu'à 2028, la loi Énergie-Climat qui sera adoptée en septembre 2019 sécurise le cadre juridique de l'évaluation environnementale des projets afin de faciliter leur aboutissement, notamment pour l'installation du photovoltaïque ou l'utilisation de la géothermie. Par ailleurs, pour donner la visibilité nécessaire à l'émergence de filières françaises de l'énergie verte, plusieurs objectifs quantitatifs ont été précisés :

- Au moins 27 GW d'hydroélectricité en 2028,
- 1 GW par an d'éolien en mer, posé et flottant, jusqu'en 2024,
- Au moins 6,5 gigawatts de capacités installées d'effacements en 2028
- 20 % d'hydrogène bas-carbone et renouvelable dans la consommation totale d'hydrogène,
- 40 % dans la consommation d'hydrogène industriel d'ici 2030.

A fin mars 2019, la puissance totale du parc électrique renouvelable – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque, et bioénergies confondus – s'élève à 51 610 MW. De mai 2018 à mai 2019, l'électricité renouvelable a couvert 22 % de la consommation d'énergie en France métropolitaine<sup>23</sup>, contre seulement 18,5 % en 2017. En effet, la production d'origine renouvelable (hydraulique, solaire et éolienne) a bénéficié de conditions particulièrement favorables en France, grâce à la présence de massifs montagneux sur son territoire, qui fait de la France une candidate idéale pour le développement de l'énergie hydraulique<sup>24</sup>.

Nous constatons que 93 % des entreprises du CAC 40 utilisent de l'énergie renouvelable. Parmi ces entreprises, 80 % achètent cette énergie

auprès d'un fournisseur et 73 % en produisent elles-mêmes. Ainsi, 60 % des entreprises de cet indice s'engagent à la fois dans l'achat et dans la génération d'électricité renouvelable, ce qui représente un taux élevé par rapport au FTSE 100 et à l'IBEX 35.

Il est possible pour une entreprise d'acheter de l'électricité renouvelable à travers les PPA (Power Purchase Agreements), c'est-à-dire des contrats d'achat d'énergie de long terme établis entre un fournisseur d'énergie renouvelable et un consommateur professionnel d'énergie. Le recours record à ce type de contrats au sein des entreprises a été atteint cette année en Europe, témoignant de l'attractivité de ce modèle d'achat d'énergie renouvelable<sup>25</sup>.

Au-delà de cela, 22,5 % des entreprises du CAC 40 se sont engagées à utiliser 100% d'énergie renouvelable, notamment à travers l'initiative RE100 : un groupe rassemblant les entreprises ayant cet objectif d'ici à 2050, au plus tard. Le CAC 40 est donc dans la moyenne des indices, qui est à 22,4 %. Cependant aucune entreprise du CAC 40 n'utilise 100 % d'énergies renouvelables, alors que ce taux s'élève à 3 % dans le FTSE 100, 6 % dans l'IBEX 35 et 10 % dans le DOW 30.

23. <http://www.enr.fr/actualite/465/Une-production-d-electricite-eolienne-et-solaire-record-au-premier-trimestre-2019>

24. <https://selectra.info/energie/guides/comprendre/energies-renouvelables>

25. <http://www.energie.sia-partners.com/20181204/la-montee-en-puissance-des-corporate-ppa-nouveau-defi-pour-les-acteurs-de-la-filiere-des>

## Tendance 4

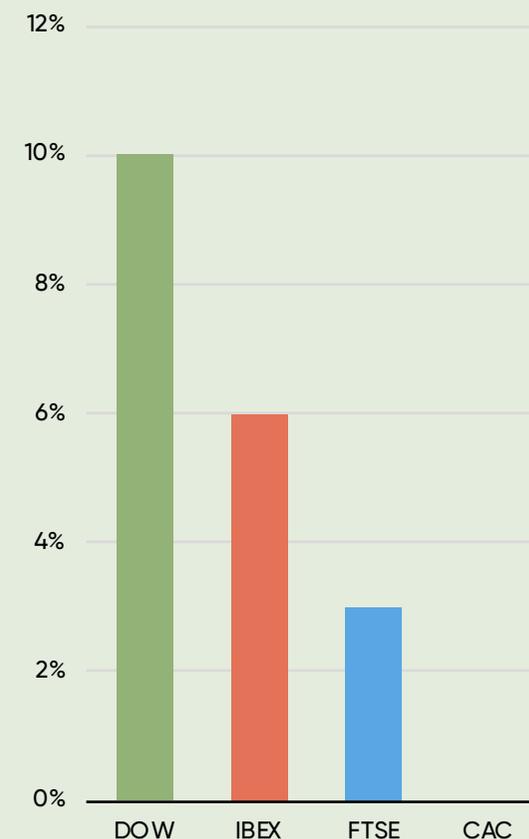
### Énergies renouvelables

Les entreprises du CAC 40 ont été nombreuses à expliquer leurs faibles taux d'achat et de production d'énergie renouvelable par « un taux élevé de cette électricité dans le mix énergétique français ». Cette perception est pourtant fautive. Alors que l'Europe progresse dans sa production et son utilisation d'énergie renouvelable, la France est en retard. En avant-dernière position avant les Pays-Bas, elle avait un écart de 6,7 % sur son objectif pour 2020. De plus, la progression des énergies renouvelables françaises est couplée à une progression dans la production d'énergie nucléaire, dont la production a augmenté de 3,7 % entre 2017 et 2018 seulement<sup>26</sup>. Pourtant, la loi de la transition énergétique impose une baisse de 50 % de la part du nucléaire à l'horizon 2025. Pour atteindre cet objectif, la loi plafonne la production d'énergie nucléaire à 63,2GW.

Le rapport 2019 de REN21<sup>27</sup>, un réseau d'experts des énergies renouvelables, note que les efforts internationaux pour accroître la part renouvelable dans l'énergie consommée n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs de la COP21. Particulièrement, l'organisation souligne que les ambitions politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux, car les pays ayant établi des objectifs d'énergies renouvelables

ne prennent en compte que l'électricité, sans considérer le chauffage, la climatisation et les transports, qui jouent pourtant un rôle majeur dans la consommation d'énergie. L'introduction d'un prix du carbone est un exemple d'une réglementation qui encourage la production et consommation d'énergie renouvelable, mais ces politiques ne couvrent que 13 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial.

**Taux d'entreprises utilisant 100% d'énergies renouvelables par indice**



26. <https://www.rte-france.com/fr/article/bilans-electriques-nationaux>

27. [https://www.ren21.net/wp-content/uploads/2019/05/gsr\\_2019\\_full\\_report\\_en.pdf](https://www.ren21.net/wp-content/uploads/2019/05/gsr_2019_full_report_en.pdf)



**Conclusion**

---

## Conclusion

**Les résultats de nos recherches menées en 2019 démontrent que les entreprises du CAC 40 sont de plus en plus ambitieuses dans leur engagement en faveur du climat. En témoigne notamment le nombre croissant d'entreprises qui accordent une place importante aux objectifs de réduction d'émissions et à l'évaluation des risques climatiques selon les recommandations scientifiques. En effet, confrontées à une pression accrue des parties prenantes pour améliorer leurs pratiques en matière de stratégie climat, les entreprises décident non seulement de rendre compte de leur contribution au budget carbone, mais aussi de prendre des mesures de réduction et d'adaptation.**

Dans un contexte législatif français exigeant, toutes les entreprises du CAC 40 déclarent leurs émissions de GES. S'agissant de la neutralité carbone, l'objectif « zéro émission nette » a fait son chemin auprès de la moitié de ces entreprises. En revanche, si les objectifs de réduction d'émissions de GES sont désormais une partie intégrante de la stratégie de la majorité des entreprises du CAC 40 (83 %), ils ne se traduisent par des actions concrètes que dans près de la moitié des cas. L'indice français demeure toutefois le meilleur élève en matière des objectifs de réduction d'émissions de GES conformes à la science (SBT).

Tendance encourageante, la prise en compte des risques et opportunités climatiques se démocratise : alors que l'an dernier, seulement 13 % des entreprises du CAC 40

étaient alignées sur les recommandations de la TCFD, 40 % le sont désormais. En matière d'approvisionnement en énergie renouvelable, les sociétés du CAC 40 sont mises à l'épreuve en raison de la prédominance du nucléaire dans le paysage français, leur laissant une marge de progrès importante.

En tête du palmarès, les entreprises pionnières vont au-delà des exigences réglementaires en matière de transparence. Elles anticipent et font preuve d'initiatives dans chacun de nos quatre domaines de notation. En particulier, ces entreprises ont démontré une ambition accrue en termes de neutralité carbone, de prix interne du carbone et d'objectifs scientifiques pour limiter le réchauffement à 1,5°C.

Toutefois, malgré le leadership dont ont fait preuve les entreprises les plus performantes, l'indice dans son ensemble progresse lentement. La variation des scores reste préoccupante, avec des notes allant de 25 % à 86 % ; et un écart qui s'est davantage creusé, atteignant 40 %, entre les dix entreprises les plus performantes et les dix clôturant le classement. Un résultat moyen de 61 %, qui a valu à l'indice boursier français la première place parmi les indices analysés, a pourtant connu une baisse par rapport à l'an dernier. Bien que cela soit dû en partie à une méthodologie de notation toujours plus stricte, cette baisse témoigne aussi du retard par rapport aux entreprises les plus avancées.

En guise de conclusion, bien que les ambitions des entreprises du CAC 40 soient grandissantes et que leurs actions en faveur du climat se multiplient, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des objectifs et de l'urgence climatique. A la lumière des préconisations de la communauté scientifique internationale, un constat s'impose : il est urgent d'accélérer la transition et de consolider les efforts des acteurs économiques pour transformer leurs objectifs climat en réalité. Les actions dont rendent compte les entreprises sont, à l'heure actuelle, aussi encourageantes qu'insuffisantes face à l'ampleur de la crise climatique. C'est pourquoi nous réitérons notre appel aux entreprises pour qu'elles soient neutres en carbone dès aujourd'hui, et pour qu'elles intègrent des pratiques durables au cœur de leur stratégie globale, au bénéfice non seulement du climat, mais aussi de leur résilience et de leur réputation. L'expertise dans ce domaine se développe rapidement et il est vital de se saisir des outils disponibles pour minimiser les impacts des activités économiques sur notre planète.

**Enfin, nous tenons à féliciter les leaders de cette année pour leur performance exceptionnelle. Leurs actions ambitieuses de réduction des émissions de GES ainsi que le développement d'activités et de produits neutres en carbone sont des exemples à suivre. Les entreprises pionnières prouvent que l'action climat peut aller de pair avec une performance économique forte et durable.**

# Méthodologie du rapport

**L**a recherche en amont de la publication de ce rapport est fondée uniquement sur des informations disponibles publiquement et facilement accessibles à toute tierce partie intéressée. En effet, nous sommes convaincus que pour que les entreprises gèrent leurs émissions de GES et leurs impacts environnementaux de manière transparente, il est essentiel que le grand public ait accès à cette information et qu'elle soit communiquée de façon intelligible pour tous.

Les entreprises sont notées en fonction de critères articulés autour de quatre grands axes. Les scores sont établis à l'issue de l'évaluation des informations disponibles dans leurs rapports de développement durable 2018/2019, leurs documents de référence et tout lien supplémentaire provenant des sites web des entreprises, y compris les microsites et blogs spécifiquement dédiés au développement durable.

Les déclarations émises dans le cadre de la réponse aux questionnaires du CDP ne sont prises en considération que si l'entreprise propose un lien direct vers sa réponse au CDP sur son site Internet. Cette décision est motivée par le fait qu'une partie prenante intéressée est plus susceptible de se rendre directement sur le site Internet de l'entreprise pour obtenir cette information que de la chercher sur le site Internet

du CDP, sans y être redirigée.

Le rapport se focalise sur la performance climat ; des questions plus larges de société et de gouvernance ne sont pas sa première cible. Plus précisément, chaque entreprise est notée en réponse à 61 questions permettant un maximum de 76 points. Les questions portent sur les quatre domaines suivants :

- La mesure et le reporting,
- La stratégie et la gouvernance,
- Les objectifs et la réduction,
- L'engagement et l'innovation.

La **mesure et le reporting** : cette section se concentre sur la rigueur du reporting d'une entreprise, y compris la communication des données relatives à son empreinte carbone et sa méthodologie de calcul. EcoAct note les entreprises par rapport à : l'utilisation de la méthode de calcul des émissions du Scope 2 fondée soit sur la localisation et reflétant l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie se produit, soit sur le marché et reflétant les émissions provenant de l'électricité que les entreprises ont délibérément choisie (« location based » et « market based ») ; l'inclusion d'informations sur les différentes catégories d'émissions du Scope 3 dans les données et les rapports ; la quantité de

données rétrospectives relatives aux émissions de GES et leur utilisation comme référence. Dans cette catégorie, nous avons attribué des points aux entreprises qui suivent les lignes directrices de la GRI (Global Reporting Initiative) et d'autres cadres de reporting climat. En outre, les rapports sur des indicateurs clé de performance environnementale autres que le carbone peuvent apporter jusqu'à trois points supplémentaires. Une nouvelle question portant sur la note attribuée par le CDP fait son apparition dans cette section cette année.

La **stratégie et la gouvernance** : cette partie prend en compte la stratégie que les entreprises mettent en œuvre pour atteindre leurs objectifs climatiques. Elle évalue si les données carbone ont fait l'objet d'un audit externe et si une analyse des risques (physiques et de transition) et des opportunités liés au changement climatique a été effectuée. L'adaptation de la chaîne d'approvisionnement aux risques liés au changement climatique et le désinvestissement des énergies fossiles y sont également évalués. Les entreprises qui tiennent compte du capital naturel, de l'économie circulaire, du prix du carbone et des décisions d'investissement durable/de financement vert reçoivent également un point pour chacun de ces critères. L'accent est davantage mis sur l'alignement sur les recommandations de la TCFD et l'analyse de scénarios. Cela reflète la nécessité d'obtenir

---

## Méthodologie

des informations claires et cohérentes de la part de toutes les entreprises. Dans un contexte ou l'objectif d'atteindre « zéro émission nette » devient essentiel, les engagements en faveur de la neutralité carbone sont ainsi mis en exergue.

**Les objectifs et la réduction** : cette section a pour l'objectif d'analyser si les entreprises se sont fixées des objectifs de réduction des émissions de GES (et à quel niveau d'ambition) et si des réductions effectives et relatives ont été démontrées. La prise en compte de ces deux critères - réductions effectives ou relatives - évite que des entreprises en croissance ne soient pénalisées. En sus des réductions, les progrès relatifs aux objectifs et aux programmes établis pour les atteindre sont notés.

Cette section considère aussi la performance énergétique des entreprises, les initiatives en faveur des écogestes des employés, ainsi que le type de production et de consommation d'énergie. Nous évaluons également si les entreprises ont mis au point des produits bas-carbone et si elles font l'acquisition de crédits carbone afin de compenser leurs émissions résiduelles. Nous nous penchons par ailleurs sur le recours à la compensation carbone et sur les standards de certification dont bénéficient les projets choisis. De plus, nous évaluons si l'entreprise propose au moins un produit neutre en carbone, et si elle est neutre en carbone elle-même dans l'ensemble de ses activités.

**L'engagement et l'innovation** : cette dernière catégorie examine la façon dont une entreprise interagit avec ses parties prenantes. Il s'agit d'un

élément clé à la fois pour parvenir à réduire son empreinte carbone et pour tirer des avantages commerciaux d'une approche bas-carbone. Les parties prenantes étudiées comprennent les consommateurs, la chaîne d'approvisionnement, les investisseurs, le gouvernement et la société civile. La portée de l'engagement interne et externe est prise en compte, par exemple si une entreprise réussit à influencer le comportement des parties prenantes, plutôt que de simplement leur fournir des informations. Toute co-innovation avec des fournisseurs ou le gouvernement est reconnue comme un excellent engagement - le développement de nouvelles technologies, de produits innovants ou de procédés respectueux de l'environnement est considéré comme un atout qui profite aux entreprises concernées. Cette année, nous avons ajouté une nouvelle question pour savoir si l'entreprise envisage l'utilisation de véhicules électriques.

Les **meilleures pratiques** mettent en lumière les entreprises pionnières en matière de stratégie climat ; elles s'établissent selon les scores obtenus aux questions posées dans les quatre catégories précédentes. Celles-ci portent une attention particulière aux énergies renouvelables, à l'engagement de la chaîne d'approvisionnement et aux programmes de réduction de l'empreinte carbone. Cette section n'influe pas sur le classement global, mais elle permet de mettre en avant les entreprises qui montrent l'exemple en matière de leadership et d'innovation au service du climat et de l'environnement.



## Votre expert climat. Votre partenaire pour un changement positif.

EcoAct est une société internationale de conseil et de développement de projets qui accompagne les entreprises, les institutions et les territoires dans l'atteinte de leurs ambitions climatiques. Nous intervenons en tant que facilitateur pour intégrer les défis complexes liés à la transition et pour guider les dirigeants et leurs équipes dans l'élaboration de solutions sur-mesure pour un monde bas-carbone.

Notre expérience démontre que l'action en faveur du climat est aujourd'hui pleinement compatible avec la performance économique. Notre mission est d'éclairer et de conduire des stratégies durables, créatrices de valeur, bénéfiques pour nos clients comme pour le climat.

### EcoAct France

contact@eco-act.com  
+ 33 (0) 1 83 64 08 70

### EcoAct USA

usaoffice@eco-act.com  
(+1) 646-757-8174

### EcoAct UK

ukoffice@eco-act.com  
+44 (0) 203 589 9444

### EcoAct Espagne

contacta@eco-act.com  
+34 935 851 122

### EcoAct Kenya

kenyaoffice@eco-act.com

### EcoAct Turquie

turkeyoffice@eco-act.com

ecoact



Nos rapports sur la performance en matière de reporting climat des entreprises sont téléchargeables sur **eco-act.com**